

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 5 janvier 2026 / 16 rajab 1447 - N° 3994 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERIF ABDELMADJID "ANTAR"
www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

COOPÉRATION SÉCURITAIRE
ALGÉRO-MAURITANIENNE

La DGSN renforce le partenariat policier face aux défis transnationaux

P.24

APN

Une délégation parlementaire de la République de Corée en visite officielle en Algérie

P.24

VENEZUELA

La Cour suprême confie la présidence par intérim à Delcy Rodriguez après une crise institutionnelle majeure

P.15

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République met fin aux fonctions du gouverneur de la Banque d'Algérie



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, hier, aux fonctions du gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb, et confié l'intérim au vice-gouverneur, M. Mouatassem Boudiaf, indique un communiqué de la Présidence de la République. P.24

ASSURANCES

CNA : "le marché national progresse de 7,3% à fin septembre 2025"

P.6

CONSEIL DE LA NATION

Le projet de loi portant Code de la route adopte une approche globale axée sur la prévention

P.4

SOLIDARITÉ

Le ministère de la Solidarité lance un guide électronique pour l'insertion économique des personnes aux besoins spécifiques

P.4

SANTÉ

TENDINITE DE L'ÉPAULE
Les solutions pour la calmer

P.p 12-13

FOOTBALL

CAN-2025 (1/8^e DE FINALE) ALGÉRIE
Les « Verts » montent en intensité avant la RD Congo



P.22

YENNAYER 2976
Assad: programme riche et varié pour la célébration du Nouvel An amazigh

P.16

MÉTÉO

Pluies orageuses et chutes de grêle sur plusieurs wilayas

P.2

MÉTÉO**Pluies orageuses et chutes de grêle sur plusieurs wilayas (BMS)**

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle, affecteront, jusqu'à mercredi, plusieurs wilayas, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis, dimanche, par l'Office national de météorologie.

Placé en vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Tlemcen, Ain Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdes, Tizi Ouzou, Béjaïa, Mascara, Ain Defla, Blida, Médéa et Bouira, et ce, de lundi à partir de 15h00 jusqu'à mercredi à 6h00, avec des quantités de pluie oscillant entre 40 et 50 mm, atteignant ou dépassant localement 70 mm.

TAMANRASSET**Sortie d'une promotion de 211 agents de police**

Une cérémonie de sortie de la 6ème promotion d'agents de police composée de 211 éléments, a eu lieu dimanche à l'école de police de Tamanrasset.

Baptisée du nom du Chahid du devoir national, le brigadier de police Ghanaï Toufik, la cérémonie de sortie de cette nouvelle promotion a été présidée par l'inspecteur régional de police du Sud, le contrôleur de police Boubata Mohamed, représentant le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), en présence des autorités civiles, militaires et judiciaires de la wilaya de Tamanrasset.

La cérémonie a été marquée par des exercices de simulation de diverses opérations d'intervention et des exhibitions sportives, ainsi que par l'hommage rendu à la famille du martyr du devoir.

Les promus ont bénéficié d'une formation de 12 mois, selon un programme adapté aux objectifs tracés dans le cadre de la modernisation du système de sécurité.

Il s'agit d'une formation théorique et pratique sur les différentes missions des policiers, et des modules complémentaires pour approfondir leurs connaissances juridiques et perfectionner leurs aptitudes techniques et physiques.

Le 17 décembre 1960 à Batna, le défunt Ghanaï Toufik, a rejoint les rangs de la Sûreté nationale le 1er février 1985. Il a entamé sa carrière professionnelle en tant qu'agent de l'ordre à Constantine avant d'être muté dans sa ville natale.

Il est tombé au champ d'honneur, en accomplissant le devoir national, le 24 novembre 1993 au niveau du quartier de Bouakal, lors d'un accrochage avec un groupe terroriste.

TRANSPORT**Métro d'Alger: trafic normal sans interruption**

La Société d'exploitation du métro d'Alger (SEMA) a assuré, dimanche dans un communiqué, que le trafic du métro se déroule normalement et sans interruption sur toute la ligne.

La société a précisé qu'elle assurait la continuité du service de transport quotidiennement de 5H00 à 22H00, soulignant sa pleine disposition à garantir les déplacements des passagers dans les meilleures conditions.

La SEMA a également indiqué avoir mobilisé toutes ses ressources humaines et techniques afin d'assurer une cadence régulière du trafic, à raison d'un train toutes les cinq (5) minutes lors des heures de pointe, afin de faciliter les déplacements des citoyens dans les meilleures conditions.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
9 décès et 229 blessés en 24 heures (Protection civile)**

Neuf (9) personnes sont décédées et 229 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, hier, un communiqué de la Protection civile.

Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas d'El-Menia et Djelfa avec 2 morts et 4 blessés chacune, précise la Protection civile.

Par ailleurs, 4 personnes sont décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et de chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles, dans les wilayas d'Alger, Tiaret, Béchar et Oran, a déploré la même source, ajoutant, par ailleurs, que des soins de première urgence ont été prodigués à 18 personnes, à travers 9 wilayas.

En outre, la Protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou est intervenue pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans deux poulailers, sans enregistrer de victimes, selon le communiqué.

OUARGLA**Plus de 52 kg de drogues saisies durant l'année 2025 (Sûreté)**

Plus de 52 kilogrammes de drogues ont été saisis durant l'année 2025 par les services opérationnels de la sûreté de wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de ce corps sécuritaire.

Ces saisies ont porté sur plus de 49 kg de kif traité et 2,865 kg de drogues dures (cocaïne), a-t-on précisé.

Les mêmes services ont saisi également une quantité de 249,928 comprimés de psychotropes durant la même période. Un total de 4,383 individus étaient impliqués dans les différentes affaires de lutte anti-drogue et psychotropes durant l'année 2025, a fait savoir la même source.

Horaire des prières

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset	
Fajr :	06h28					
Dohr :	12h53					
Aср :	15h27					
Maghreb :	17h45					
Isha :	19h12					

MÉTÉO

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset
Température (°C)	16°	15°	19°	13°	29°
Humidité (%)	12%	11%	09%	10%	13%

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**Oran: démantèlement d'une bande de quartier et saisie d'armes blanches (Sûreté de wilaya)**

Les services de police d'Oran ont mis fin aux activités d'une bande de quartier composée de 13 individus, dont la majorité faisait l'objet de mandats d'arrêt, et ont procédé à la saisie d'un lot d'armes blanches prohibées de différents types et tailles, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée à la suite d'enquêtes et de l'exploitation de vidéos largement diffusées sur les réseaux sociaux, notamment sur "TikTok", montrant les membres de la bande faisant l'apologie de la violence et incitant à des rixes entre habitants des quartiers, dans le but de créer un climat de terreur.

Leurs activités comprenaient également l'enlèvement de mineurs, leur incitation à rejoindre la bande, l'incitation à la dépravation morale, ainsi qu'à la consommation et à la diffusion de stupéfiants.

Ils étaient aussi impliqués dans le trafic de drogues dures au sein d'un groupe criminel transnational organisé, en plus de l'émigration clandestine, a fait savoir la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

Les investigations techniques et de terrain menées par les services de la première circonscription de la police judiciaire de la Sûreté d'Oran ont permis d'identifier les membres de la bande, de localiser leurs lieux de présence et de procéder à leur arrestation, l'un après l'autre.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales avec le procureur de la République près le tribunal de Fellaouen (Oranville), et l'obtention de mandats de perquisition et d'extension de compétence, 13 personnes ont été interpellées.

Les services de sécurité ont saisi 17 armes blanches prohibées de divers types et tailles, ainsi que deux chiens dangereux "Malinois", utilisés pour commettre des agressions et exécuter des plans criminels.

Khenchela : saisie de 1,35 kg de cocaïne et plus de 2.000 comprimés de drogues dures (sûreté)

La brigade de lutte contre le trafic de drogues de la sûreté de wilaya de Khenchela a saisi 1,35 kg de cocaïne et 2.009 comprimés de drogues "ecstasy" et arrêté deux suspects, a-t-on appris hier auprès du bureau de communication de cette sûreté.

Selon la même source, les éléments de cette brigade exploitant des informations relatives à deux personnes trentagénaires éoulant et vendant en gros des drogues et des psychotropes sont parvenus après investigations profondes à identifier et arrêter les deux suspects.

Après obtention d'un mandat de perquisition, la fouille du domicile de l'un des suspects a permis de saisir 1,35 kg de cocaïne, 2.009 comprimés "ecstasy", 350 grammes de la même drogue dure, 7 plaques de kif traité de 520 grammes, deux véhicules de tourisme et des sommes d'argent en monnaies nationale et étrangères issues de ce trafic, selon encore la même source.

Au terme des procédures légales, un dossier pénal a été constitué contre les deux suspects pour "possession et trafic de drogues et psychotropes" en vertu duquel ils ont été présentés devant le parquet local, a-t-on indiqué.

PARLEMENT

APN : journée parlementaire sur la prévention des drogues et le traitement de la toxicomanie

La Commission de la jeunesse, des sports et de l'activité associative à l'Assemblée populaire nationale (APN) organise, demain mardi, une journée parlementaire consacrée à la prévention des drogues et au traitement de la toxicomanie, sous l'égide du président de l'assemblée, M. Brahim Boughali, a indiqué hier un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Placée sous le thème : "La prévention des dangers des drogues pour la société et le traitement de la toxicomanie", cette journée parlementaire s'inscrit dans le cadre du renforcement du débat institutionnel autour des questions sociétales à dimension nationale, notamment le fléau de la drogue, devenu une "véritable menace" pour la sécurité de la société et la stabilité de la jeunesse, en raison de ses répercussions sanitaires, sociales et sécuritaires, a précisé la même source.

A cette occasion, le président de la Commission de la jeunesse, des sports et de l'activité associative, M. Mazzari Bouziane, et le président de l'APN, M. Brahim Boughali, donneront deux communications pour mettre en lumière la gravité du phénomène de la toxicomanie et la nécessité



de conjuguer les efforts législatifs, exécutifs et sociaux afin d'y faire face.

Le programme de cette journée prévoit plusieurs interventions spécialisées, notamment une communication sur les approches thérapeutiques et les expériences de terrain réussies dans le traitement de la toxicomanie, ainsi qu'une communication sur les politiques publiques et les lé-

gislations nationales en matière de lutte contre la toxicomanie, et la présentation de la stratégie nationale de la Sureté nationale dans ce domaine, selon la même source.

L'événement prévoit d'autres communications portant sur la toxicomanie en milieu juvénile et sur le rôle des différents acteurs dans la prévention, de traitement et de réinsertion, conclut le communiqué.

dans la sensibilisation des jeunes aux dangers des drogues et de la toxicomanie.

La journée parlementaire sera clôturée par un débat général permettant aux participants d'échanger les points de vue et de formuler des propositions. Les travaux seront sanctionnés par la lecture d'une série de recommandations visant à renforcer les mécanismes de prévention, de prise en charge et de réinsertion sociale.

Cette journée constitue une "étape importante" dans le soutien aux efforts nationaux de protection de la société, notamment de la jeunesse, contre les dangers des drogues, et dans le renforcement d'une approche globale en matière de prévention, de traitement et de réinsertion, conclut le communiqué.

POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Entrée en vigueur du cahier des charges régissant l'activité du courrier express (ministère)



Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, hier dans un communiqué, l'entrée en vigueur du cahier des charges régissant l'activité du courrier express, du transport de colis et des services de livraison, et ce, dans le cadre des efforts continus visant à moderniser ce type d'activités.

L'entrée en vigueur du cahier des charges régissant l'activité du courrier express, du transport de colis et des services de livraison a vocation à "renforcer la protection des droits des clients" et à "soutenir le e-commerce et l'économie numérique nationale", précise le communiqué, soulignant que "c'est le fruit d'un travail institutionnel complémentaire reflétant le rôle central du ministère dans l'animation du débat sur la nécessité d'un tel cadre, ainsi que le rôle de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) dans sa structuration juridique et réglementaire", ajoute la même source.

Cet acquis réglementaire au profit des clients algériens vient "couronner le processus de concertation et le travail accompli depuis la première rencontre avec les opérateurs de courrier express (9 septembre dernier), présidée par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, en présence des cadres du secteur et du président du Conseil de l'ARPCE, et au cours de laquelle ont été tracées les grandes lignes d'un cadre structurant moderne répondant aux transformations accélérées que connaît cette activité", souligne le ministère.

Le ministre avait souligné l'importance stratégique de l'activité du courrier express dans le soutien au commerce électronique, mettant en avant la nécessité de l'encadrer suivant une "approche alliant encouragement de l'investissement et protection des consommateurs", tout en insistant sur un ensemble de principes fondamentaux visant à assurer un service client de qualité, rappelle le communiqué.

Parmi ces principes, poursuit la même source, figurent l'amélioration de la qualité des services, le respect des délais de livraison, la protection des données à caractère personnel, la bonne prise en charge des préoccupations des clients, la généralisation des moyens de paiement électronique, l'adoption d'une identité commerciale et le port de l'uniforme de l'entreprise".

Partant de cette vision, "le processus réglementaire a été finalisé, en étroite coordination avec l'ARPCE, à travers l'élaboration et l'adoption d'un cahier des charges clair et moderne, établissant un cadre de référence uniifié pour l'exercice de cette activité, qui privilégie l'organisation et l'accompagnement plutôt que la répression, tout en renforçant la confiance entre les opérateurs et les clients", précise la même source.

Le ministère a, par ailleurs, réaffirmé son engagement à poursuivre l'accompagnement des opérateurs dans ce domaine et à œuvrer à la structuration du secteur du courrier express, afin de garantir aux citoyens des services plus fiables et transparents, tout en contribuant à la création de valeur ajoutée et d'emplois".

APS

AQUACULTURE

Entrée en vigueur des mesures incitatives prévues dans la loi de finances 2026

La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture (DGPA) a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'entrée en vigueur des mesures incitatives prévues dans la loi de finances 2026, visant à promouvoir la filière de l'aquaculture et à soutenir les opérateurs activant dans ce domaine.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'article 138 de la loi de finances 2026, lequel prévoit l'exemption des droits de douane et l'application du taux réduit de TVA à l'importation de matières premières entrant dans la fabrication d'aliments destinés à l'élevage des produits aquacoles, conformément à une liste définie, indique la même source. Les matières concernées

compriment notamment l'artémia, les souches de phytoplancton, l'huile de foie de morue, l'huile de foie des autres poissons et leurs fractions, les fractions solides des graisses et huiles de poissons et leurs fractions, les acides gras polyinsaturés, ainsi que d'autres graisses et huiles de poissons et leurs fractions, autres que les huiles de foie.

La liste inclut également les farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de poissons, destinés à la fabrication d'aliments pour l'élevage aquacole, ainsi que ceux dérivés de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques, en sus de la farine de maïs, de riz, de légumineuses et d'autres céréales destinés à la fabrication de ces ali-

ments. Il est, en outre, précisé que la production locale issue de la fabrication de ces aliments bénéficiera également du taux réduit de TVA, en appui à la production nationale.

Le bénéfice de ces avantages est subordonné à la présentation d'un certificat délivré par les services compétents du ministère chargé de la pêche, attestant que les matières importées sont destinées à cet usage, le document devant être présenté lors de l'achèvement des procédures de dédouanement.

La DGPA a souligné que ces mesures visent à réduire les coûts de production et à améliorer les conditions de développement de la filière aquacole, en appui à la production nationale.

PARTIS

Mme Hanoune salue le contenu de la loi criminalisant la colonisation française en Algérie

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, a salué, samedi, à Tébessa, le contenu de la loi criminalisant le colonialisme français en Algérie que l'Assemblée populaire nationale a adoptée à l'unanimité en décembre dernier.

Elle a appelé, dans ce contexte, lors d'une rencontre avec les militants du parti à la Maison de la culture Mohamed-Chebouki, à "exiger des réparations pour les crimes commis par le colonisateur français contre le peuple al-

gérien". Mme Hanoune a également salué les mesures et les dispositions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le but de "préserver le caractère social de l'Etat et de protéger le pouvoir d'achat des citoyens".

Elle a précisé, d'autre part, que la participation de sa formation politique aux prochaines élections vise à "pour suivre la contribution du PT à l'effort national visant à réaliser un développement global".

Le parti Talaie El-Houriyet réunit ses militants en prévision des prochaines élections

Le président du parti Talaie El-Houriyet, Reda Benounane, a présidé, samedi à Constantine, une rencontre avec les militants de sa formation politique qu'il a appelés à "se tenir prêts pour les prochaines échéances électorales, et aux décisions que prendront les instances du parti au sujet de la participation à ces élections".

Lors de cette rencontre abrégée

par la Maison de la culture Malek-Haddad, M. Benounane a estimé que "ces échéances électorales nécessitent le déploiement des militants et des compétences du parti pour consolider sa présence politique sur la scène nationale".

Il a également abordé, à cette occasion, la vision politique et économique du parti dans les domaines social, économique et politique. Le

président du parti Talaie El-Houriyet a clôturé son intervention en appelant ses militants à "se préparer correctement aux prochaines échéances électorales, dans le cadre d'un travail partisan organisé et responsable, à même de répondre aux aspirations des citoyens, et de contribuer à la promotion de la pratique démocratique".

LE CODE DE LA ROUTE EN COURS D'ENRICHISSEMENT Garantir la sécurité dans le cadre d'une vision de sécurité routière durable

Le projet de loi portant code de la route comprend un ensemble de mesures procédurales et préventives visant à garantir la sécurité sur les routes et à réduire les accidents de la circulation, à travers une approche qui établit un équilibre entre les aspects préventif et coercitif, dans le cadre d'une vision de sécurité routière durable.

Ce projet, qui doit être soumis aux membres du Conseil de la nation pour débat et vote, est "en cours d'examen dans le cadre du processus législatif en vigueur" et demeure "ouvert à l'enrichissement à la lumière des observations et propositions formulées", comme précisé lors d'une réunion de concertation tenue vendredi, entre le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports et les partenaires sociaux du secteur des transports, et où toutes les préoccupations soulevées à ce sujet, ont été abordées.

A noter que le texte portant code de la route, qui comprend plus de 50 nouvelles mesures réparties sur 193 articles, met l'accent sur l'aspect préventif, reflétant ainsi les engagements de l'Etat à assurer les exigences et les moyens nécessaires à la sécurité routière.

Il s'agit d'une série de mécanismes qui prévoit notamment l'organisation du cadre institutionnel garantissant la sécurité routière et la concrétisation d'une vision axée sur une sécurité routière durable, en instaurant des règles strictes pour une conduite sûre.

Parmi les règles et les mesures préventives figurent l'imposition de spécifications techniques pour les véhicules et de mesures procédurales à même de garantir la sécurité de ses conducteurs ainsi que la maintenance adéquate et permanente des infrastructures routières, outre des dispositions procédurales relatives au contrôle



et à l'équipement des services habilités, en outils numériques de contrôle, en vue de concrétiser la transition vers le contrôle automatique via le système de contrôle informatisé des infractions routières.

Le texte veille également à encourager la culture du si-gnalement chez le citoyen et à impliquer la société civile, dans toutes ses composantes, pour éléver le niveau de

conscience routière, tout en incitant l'ensemble des catégories à se distinguer en matière de sécurité routière, et ce à travers la création du Prix du président de la République dans ce domaine. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait salué, lors d'une réunion du Conseil des ministres, la teneur du projet de loi sur le code de la route, qui prévoit des mesures rigoureuses, à même de réduire les accidents de la route, et qui tient compte de tous les éléments de la chaîne de régulation et de contrôle de la circulation, y compris les auto-écoles, les conducteurs, les véhicules tous types confondus, et les dispositifs de contrôle.

Par ailleurs, plusieurs organisations et associations activant dans le domaine des transports et de la sécurité routière se sont félicitées des orientations du président de la République, qui amorcent véritablement, selon elles, le processus de réforme du système de trafic routier national. Elles ont en outre salué le contenu de la feuille de route tracée par le président de la République en vue de réduire les accidents de la route, qui enregistrent un chiffre effarant de victimes.

A rappeler que les services de la Protection civile avaient recensé, dans un bilan provisoire établi au cours de l'année 2025, plus de 82.000 interventions consécutives à des accidents de la circulation à travers les différentes wilayas du pays, ayant fait 2066 morts et près de 90.000 blessés.

SOLIDARITÉ Le ministère de la Solidarité lance un guide électronique pour l'insertion économique des personnes aux besoins spécifiques

Par Abed MEGHITI

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la politique nationale d'inclusion sociale et économique.

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a procédé, hier, au lancement officiel du guide électronique dédié à l'insertion économique des personnes aux besoins spécifiques, un outil numérique innovant destiné à améliorer durablement leurs conditions de vie et à renforcer leur autonomisation.

Placée sous la supervision directe de la ministre du secteur, Mme Soraya Mouloudji, cette initiative s'inscrit dans une vision globale visant à promouvoir l'égalité des chances et l'intégration effective de cette catégorie au tissu socio-économique national.

Selon le communiqué du ministère, ce guide constitue un outil de référence numérique stratégique, conçu pour accompagner les personnes aux besoins spécifiques dans leurs parcours d'insertion professionnelle et de création d'activités génératrices de revenus.

Le document électronique s'intègre pleinement dans la politique sectorielle de protection et de promotion des droits des personnes aux besoins spécifiques, laquelle repose sur un dispositif de services diversifiés et complémentaires. Ce système englobe notamment l'éducation et l'enseignement spécialisés, l'insertion socio-professionnelle, les programmes sociaux d'accompagnement, les facilités de transport ainsi que les réductions tarifaires accordées dans plusieurs domaines.

En matière d'insertion économique, le ministère met l'accent sur une approche proactive et inclusive. Il s'agit, précise la même source, d'accompagner les personnes concernées à chaque étape, depuis le renforcement des compétences jusqu'à l'intégration en milieu professionnel, en passant par l'appui à la création de projets individuels ou collectifs.

Le guide électronique vise également à consolider les capacités entrepreneuriales des bénéficiaires et à faciliter leur accès aux différentes formules de financement, aux mécanismes de soutien et aux dispositifs publics d'aide à l'emploi et à l'investissement. À travers cette initiative, le ministère de la Solidarité nationale réaffirme son engagement en faveur d'une autonomisation économique réelle et durable, considérée comme un levier essentiel pour l'amélioration des conditions sociales et la participation active des personnes aux besoins spécifiques au développement national.

Ce guide électronique, accessible et évolutif, ambitionne ainsi de devenir un outil central d'orientation, d'information et d'accompagnement, contribuant à bâtir une société plus inclusive, solidaire et équitable, où chaque citoyen peut valoriser ses compétences et concrétiser ses ambitions professionnelles.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Belmehdi reçoit deux membres du jury du concours international du Prix d'Alger de mémorisation du Saint Coran

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a reçu dimanche à Alger, deux membres du jury de la 21e édition du concours international du Prix d'Alger de mémorisation et de psalmodie du Saint Coran, indique un communiqué du ministère.

Il s'agit du directeur du département du Saint Coran au ministère des Wakfs et des Affaires religieuses du Sultanat d'Oman, cheikh Taher bin Zahir bin Messaoud bin Said Al-Azwanî, ainsi que du professeur de lectures coraniques, d'exégèse (Tafsîr) et des sciences coraniques, de la République arabe syrienne, cheikh Dr Mohamed Fahd Kharouf, précise la même source. Les deux cheikhs ont salué l'intérêt que porte l'Algérie au service du Saint Coran et de ses adeptes, ainsi que la place qu'occupe ce concours international



et son impact dans l'ancrage et la diffusion des valeurs coraniques", conclut le communiqué.

CONSEIL DE LA NATION

Le projet de loi portant Code de la route adopte une approche globale axée sur la prévention

Le projet de loi portant Code de la route, soumis au Conseil de la nation pour enrichissement et adoption, marque un tournant dans l'approche adoptée par les hautes autorités pour renforcer la sécurité routière, en combinant entre l'impératif de prévention et les mesures coercitives, a indiqué le président de l'Académie nationale de la sécurité routière, Ali Chikian.

Dans une déclaration à l'APS, M. Chikian a précisé que le texte de loi, dans sa nouvelle mouture, vient "répondre à une réalité routière préoccupante, que démontrent les chiffres enregistrés, consistant en le nombre élevé de décès, de blessés et de personnes handicapées, en sus des pertes matérielles, ce qui représente un lourd fardeau pour la société et l'Etat".

Ce texte, qui intervient conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, adopte une approche basée sur "la complémentarité entre les aspects préventif et coercitif", a-t-il ajouté, soulignant que le facteur de prévention se manifeste par "le traitement du problème avant la survenue de l'accident, ce qui constitue un choix décisif pour réduire les accidents de la route et, par conséquent,

le nombre de victimes". Cet aspect se traduit par la volonté de renforcer la formation et la qualification au niveau des auto-écoles, d'unifier leurs programmes et de les relier à des plateformes numériques d'évaluation, tout en durcissant les conditions d'obtention et de renouvellement du permis de conduire, notamment pour ce qui est de la conduite professionnelle".

Le président de l'Académie a insisté également sur l'importance de la réorganisation des établissements de transport collectif, en activant un ensemble de mesures de sécurité, à l'instar de "l'obligation d'affecter un conducteur accompagnateur pour les longs trajets et la mise en place d'une formation professionnelle pour les chauffeurs de transport scolaire", outre "la régulation des horaires de travail et de repos, le renouvellement du parc d'autobus, le traitement des points noirs sur les routes, ainsi que l'aménagement ingénierique, qui garantit le facteur de prévention lors de la conduite".

Selon l'intervenant, l'opération de prévention vise à réduire les facteurs de risque dans la chaîne de la circulation, dans le but de réduire le nombre de victimes des accidents de la route. Concernant l'aspect coercitif,

M. Chikian a expliqué qu'il repose sur la fermeté face aux comportements dangereux, à travers le durcissement des peines infligées aux auteurs d'infractions à l'origine d'accidents mortels, notamment ceux dont la responsabilité est établie pour conduite sous l'emprise de stupéfiants ou d'alcool. Dans ce cadre, le responsable a rappelé la nécessité d'accélérer la généralisation de l'application du permis de conduire à points, étant un outil efficace permettant de lier l'infraction au comportement récurrent, soulignant l'importance du registre national des infractions qui constitue une base de données centrale commune entre les autorités sécuritaires, les juridictions et les compagnies d'assurance.

Le président de l'Académie a tenu à indiquer que "la répression n'est pas une fin en soi mais un moyen de corriger le comportement et de protéger la vie humaine", ce qui fait du nouveau Code de la route un texte qui traduit clairement cette vision fondée sur "la réduction des risques, par la prévention des comportements à risques avec des mesures coercitives et en garantissant la transparence et l'efficacité à travers la numérisation".

APS

MÉDÉA

De nouveaux projets pour le secteur des ressources en eau

Le secteur des ressources en eau dans la wilaya de Médéa a bénéficié, au titre de l'exercice 2026, de plusieurs projets visant à renforcer les capacités de mobilisation des ressources hydriques et à améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) de nombreuses localités, a-t-on appris, hier, des responsables de ce secteur.

Cinq projets importants ont été inscrits au programme du secteur des ressources en eau, dont la concrétisation permettra de consolider les acquis des dernières années, qui ont permis d'augmenter les capacités de mobilisation des eaux souterraines et superficielles, mais aussi d'assurer une alimentation régulière en eau potable des foyers, a fait savoir le directeur local des Ressources en eau (DRE), Nacereddine Bechani.

Il s'agit de l'inscription du projet de réalisation de 25 forages dans plusieurs communes du sud de la wilaya, dont Chahbounia, Azziz, Derrag et Mfatha, ainsi que du transfert des eaux du forage d'Oum Er-rich, dans la commune d'Aïn-Boucif, pour renforcer l'alimentation en eau potable des foyers de cette commune et ceux de la commune de Chellaet-El-Adhaoura, a-t-il détaillé.

M. Bechani a fait état, en outre, de l'inscription d'un projet d'extension de la conduite d'eau alimentant la commune de Berrouaghia à partir du barrage de Ghrib (Aïn-Defla), pour alimenter quatre communes supplémentaires, à savoir Zoubiria, Se-



ghouane, Ouled-Deid et Robeia.

Deux autres projets d'égal importance figurent sur la liste des projets octroyés au secteur pour l'exercice 2026, et concernent la réalisation de réservoirs d'eau de différentes capacités à travers onze communes rurales, dont Mihoub, Ouzera, Maghraoua, Medjebeur, Ouled-Deid et Azziz, ainsi que la rénovation des réseaux d'adduction d'eau potable dans seize communes, a-t-il ajouté.

Selon ce responsable, 35 réservoirs d'eau et 28 forages ont été mis en service à travers 22 communes dans le cadre d'un plan destiné à sécuriser l'alimentation en eau potable de ces communes au cours des deux dernières années.

Dix stations de pompage et 1300 km de réseaux de distribution d'eau potable ont été aussi réalisés et mis en exploitation à la faveur de ce même plan, a souligné M. Bechani.

ORAN

Projet d'extension du récif artificiel de Bousfer

Un projet visant l'extension du récif artificiel de Bousfer (Oran), en partenariat entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et l'association écologique marine Barbarous, a été validé, a indiqué le Secrétaire général de cette association, Amine Chakouri.

Cette nouvelle phase du projet prévoit l'installation de 100 blocs supplémentaires, venant s'ajouter à la structure existante composée de 80 blocs, immergés lors de la première phase au cours

de l'année 2025, a-t-il précisé.

Le récif artificiel couvre actuellement une superficie de 10 hectares au large de Bousfer et constitue un habitat marin favorable à la reproduction, à l'abri et au développement de nombreuses espèces halieutiques.

Selon le SG de l'association Barbarous, la première phase du projet a enregistré des résultats jugés très satisfaisants, avec des suivis scientifiques et des observations de terrain, qui ont mis en évidence une augmentation progressive de la biomasse marine autour du

récif, le retour de différentes espèces de poissons, ainsi qu'une amélioration sensible de la biodiversité dans la zone concernée.

Dans le cadre de l'extension du projet, une formation sur la gestion et le suivi des récifs artificiels est prévue au profit des membres de l'association Barbarous.

Cette formation se déroulera en deux phases, avec une première partie en Tunisie, à la fin du mois de janvier, consacrée aux aspects techniques, scientifiques et environnementaux des récifs artificiels, suivie

d'une seconde phase au Japon, au mois de mars prochain, axée sur l'échange d'expériences et le partage des bonnes pratiques internationales en matière de gestion durable des écosystèmes marins.

L'extension du récif artificiel de Bousfer devrait ainsi consolider les acquis de la première phase et faire de cette expérience un modèle susceptible d'être reproduit dans d'autres régions du littoral national, au service de la biodiversité marine et du développement durable de la pêche, a-t-on souligné de même source.

TLEMCEN

Plus de 6 milliards DA alloués à l'aménagement de plusieurs infrastructures maritimes et aéroportuaires

La direction des Travaux publics de la wilaya de Tlemcen a consacré une enveloppe financière dépassant les 6 milliards de dinars à l'aménagement de plusieurs infrastructures maritimes et aéroportuaires, a indiqué, dimanche, le service des infrastructures portuaires et aéroportuaires relevant de cette direction.

Ainsi, un montant de 5 milliards et 165

millions de dinars a été affecté aux travaux de renforcement de la digue principale de protection du port de Ghazaouet sur une longueur de 1.275 mètres. Une somme de 20 millions de dinars a également été allouée à la réalisation d'une étude de protection de la plage "Sidi Youchââ" dans la commune de Dar Yaghmouchen, sur une distance de 800 mètres. Il est également prévu de réaliser des tra-

vaux de renforcement de cinq aires de stationnement pour avions à l'aéroport international "Messali El Hadj" de Tlemcen, sur un total de 13 aires, pour une enveloppe financière estimée à 200 millions de dinars. A cela s'ajoutent 470 millions de dinars destinés à la maintenance du même aéroport, ainsi que 450 millions de dinars pour l'entretien des ports et du domaine public maritime au

niveau des quatre ports que compte la wilaya, selon la même source.

Ces projets devront être lancés au cours du deuxième trimestre de l'année en cours et confiés à des entreprises publiques spécialisées dans les travaux publics, dans le but d'améliorer la qualité des services fournis et d'assurer la maintenance des infrastructures, a-t-on souligné.

TÉBESSA

Projet de construction d'une polyclinique au pôle urbain d'El Anba

La réalisation d'une polyclinique est projetée dans le pôle urbain d'El Anba, au chef-lieu de la wilaya de Tébessa, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur de la santé et de la population, Yazid Arif.

Le même responsable a précisé à l'APS qu'une opération portant étude et réalisation de cet établissement de santé a été inscrite dans le cadre du programme d'aménagement des cités résidentielles pour l'exercice 2026, ajoutant qu'une enveloppe de 285 millions de dinars a été allouée à ce projet. Soulignant

qu'un délai de 10 mois sera imparti à la concrétisation de cette opération, M. Arif a indiqué que les procédures administratives et d'usage ont été entamées en vue de lancer ce projet qui vise à rapprocher les services de santé des habitants de ce nouveau pôle urbain.

La même source a par ailleurs indiqué que le secteur de la santé a bénéficié, dans la wilaya de Tébessa, d'une enveloppe financière de 24 millions de dinars puisée du budget primitif de la wilaya pour l'année

JIJEL

Un ouvrage d'art prochainement lancé en travaux à l'entrée Est de la ville

Les travaux de construction d'un pont à l'entrée Est de la ville de Jijel seront bientôt lancés dans l'optique d'améliorer la fluidité de la circulation automobile, a déclaré, dimanche, le directeur de wilaya des travaux publics, Slimane Khelafa.

Le même responsable a précisé à l'APS que l'étude technique relative à la réalisation de cet ouvrage d'art, dans la zone dite "3ème kilomètre", étant achevée, le lancement des travaux n'est plus tributaire que de la finalisation des procédures administratives d'usage et du choix de l'entreprise

de construction. Selon M. Khelafa, ce pont d'une longueur de plus de 100 mètres, pour la réalisation duquel un investissement public de 600 millions de dinars a été consenti, sera agrémenté d'un rond-point que l'ouvrage enjambe afin de permettre aux véhicules de se dirigeant vers l'Est de la wilaya et de quitter la ville de Jijel en toute fluidité.

Le même responsable a par ailleurs fait savoir qu'à quai du titre de l'exercice 2026, le secteur des travaux publics a bénéficié, dans la wilaya de Jijel, d'un budget de plus de 7 milliards de dinars destiné à la réalisation de plusieurs projets.

GUELMA

Lancement prochain des travaux de 13 projets de raccordement de 20 localités au réseau de gaz naturel

Les travaux de réalisation de 13 projets de raccordement au réseau de gaz naturel de 20 localités de diverses communes de la wilaya de Guelma seront prochainement lancés, a-t-on appris dimanche auprès du directeur de l'énergie et des mines. Dans un exposé présenté au siège de la wilaya sur les actions de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, M. Amar Farhati a précisé que ces projets retenus au programme sectoriel en cours visent à raccorder un total de 915 foyers répartis sur plusieurs localités rurales reculées des communes concernées. Selon la même source, les hameaux et villages cibles se répartissent sur les 12 communes de Sellaoua Announa, Ain Makhoulef, Medjez Amar, Ain Larbi, Bouhachana, Khezara, Hammam Debagh, Bouhamdane, Djeballa Khemissi, Fedjoudj, Ain Benbeida et Guellat Bousbaa.

Selon le même directeur, les fiches techniques de ces projets dont le lancement aura lieu prochainement portent sur la réalisation d'un réseau total de distribution de gaz naturel de 97 km pour une enveloppe financière de près de 368 millions DA.

2026 à l'effet d'acquérir des équipements médicaux pour les établissements publics hospitaliers de Bir El Ater et d'Ouenza, ainsi qu'à l'hôpital Mère et Enfant Khalidi-Abdelaziz de Tébessa.

Une enveloppe financière de 5,5 millions de dinars, provenant également du budget primitif de la wilaya, sera destinée à la réhabilitation de la polyclinique de la commune de Bir Mokadem, a conclu le même responsable.

APS

ASSURANCES

Le marché national progresse de 7,3% à fin septembre 2025 (CNA)

Le marché national des assurances, toutes activités confondues, a cumulé, durant les neuf premiers mois de l'année 2025, une production de 142,9 milliards de dinars (mds DA), enregistrant ainsi une hausse de 7,3% sur un an, selon les derniers chiffres du Conseil national des assurances (CNA).



Dans le secteur de l'assurance conventionnelle, les réalisations des sociétés d'assurances de dommages détiennent une part de 81,1% du total du secteur, totalisant un chiffre d'affaires de 115,9 mds DA, entre janvier et septembre, est-il précisé dans la note de conjoncture du troisième trimestre de 2025.

D'après le document, les assurances de personnes ont cumulé, à fin septembre dernier, un montant de 16,4 mds DA, avec un taux de progression de 4,2% comparativement à la même période de l'année 2024.

L'assurance automobile, qui représente 50,3% du total de l'activité des assurances de dommages, a enregistré à fin septembre 2025, un chiffre d'affaires de près de 58,3 mds DA, soit une progression de 5,2% par rapport à la même période de 2024.

Le même bilan relève que cette progression est principalement portée par la sous-branche "Risques non obligatoires", qui affiche une évolution de

7,2% sur un an, atteignant un chiffre d'affaires de 45,5 mds DA.

Le CNA précise que la branche "Incendie et risques divers" (IRD) a enregistré un chiffre d'affaires de près de 48,5 mds DA, marquant une hausse de 3,9%, soit une production additionnelle de 1,8 mds DA par rapport à la même période de 2024.

Les réalisations de la branche agricole ont, de leur côté, affiché au cours des neuf premiers mois, un chiffre d'affaires de 1,9 mds DA, soit un taux de progression de 22,5% comparativement au même exercice 2024.

Selon le CNA, cette dynamique est principalement attribuée à la sous-branche "production animale", qui représente 44% de la branche agricole et affiche une progression significative de 41,6%, équivalente à 251,5 millions de DA en termes de chiffre d'affaires.

Quant au secteur de l'assurance islamique "Takaful", cette activité a enregistré une croissance à deux chiffres (92,6%) et a généré un chiffre d'affaires

de 820,9 millions DA, répartis sur 438,2 millions produits par la branche "Takaful général" et 382,7 millions par celle du "Takaful familial".

Concernant le secteur de la réassurance, la Compagnie centrale de réassurance (CCR) a affiché, au 30 septembre 2025, un chiffre d'affaires en affaires internationales de 9,8 mds DA, soit une augmentation de 13,1% par rapport à la même période de 2024.

Globalement, les sinistres déclarés par la clientèle au niveau de l'ensemble des sociétés d'assurance ont augmenté à fin septembre de 3% en montant (7,1 mds DA) et de 6,6% en nombre de dossiers.

Le CNA observe, toutefois, que les sinistres en stock sont évalués à 139,3 mds DA avec plus de 1,99 million de dossiers en instance de règlement. Enfin, le bilan précise que le nombre de contrats souscrits est resté quasiment stable (-0,4%), à fin septembre 2025, avec 11,4 millions de contrats (hors acceptations internationales).

PORT D'ARZEW

Réception de deux quais pour le déchargement de conteneurs au cours du premier trimestre 2026

La réception de deux nouveaux quais dédiés au déchargement des conteneurs au port d'Arzew (à l'Est d'Oran) est prévue au cours du premier trimestre de l'année en cours, dans le cadre du projet d'extension du port, a indiqué, dimanche, l'entreprise portuaire.

L'entreprise a précisé que les travaux d'extension du port d'Arzew avancent à un rythme soutenu, soulignant que les deux nouveaux quais, d'une profondeur inférieure à 14 mètres, permettront de renforcer le trafic des marchandises et d'améliorer la qualité des services, tout en encourageant l'exportation de produits hors hydrocarbures. Le projet prévoit éga-



lement la réception progressive de deux autres quais supplémentaires, selon l'avancement des travaux, l'achèvement total du projet étant prévu pour la fin de l'année 2026, a fait savoir la même source.

Les travaux d'extension du port d'Arzew ont été confiés à un partenariat algéro-chinois regroupant le groupe "Cosider" et "CHEC-

Meditram", pour un délai n'excédant pas 39 mois, pour une enveloppe financière estimée à 45 milliards de dinars algériens, financée par le budget de l'entreprise portuaire. Le projet comprend la réalisation d'un nouveau quai commercial d'une longueur de 1.200 mètres et d'une profondeur inférieure à 14 mètres, conforme aux normes internationales, sur une superficie de 52 hectares. Il comportera quatre postes destinés à l'exportation de l'urée et des produits sidérurgiques, ainsi qu'au traitement des conteneurs, pour une capacité globale de 500.000 tonnes par an, en plus d'un poste dédié à la réparation navale. Le projet d'extension du port d'Arzew figure parmi les projets structurants majeurs actuellement en cours de réalisation. Il permettra, à terme, de faire du port une plateforme principale de transport maritime, notamment pour l'exportation de produits énergétiques et transformés vers l'Afrique et la région méditerranéenne.

APS

OPEP+

L'Algérie et sept autres pays réaffirment leur décision de suspendre la hausse de leur production durant le 1^{er} trimestre

L'Algérie et sept autres pays de l'Opep+ ont réaffirmé, dimanche, leur décision de suspendre les augmentations graduelles de production durant le premier trimestre de l'année en cours 2026.

Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les huit pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) ayant appliqué des réductions volontaires de production en avril 2023 : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie.

Cette réunion de coordination, à laquelle a participé le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, s'inscrit dans le cadre du suivi régulier de la situation du marché pétrolier mondial.

A cette occasion, les ministres ont procédé à un échange approfondi sur les perspectives à court terme du marché pétrolier, dans un contexte économique international marqué par de fortes incertitudes et une demande saisonnièrement modérée, selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines.

M. Arkab a souligné, dans ce sens, l'importance d'une vigilance accrue et d'une coordination étroite, tant au sein du groupe des huit qu'avec l'ensemble des pays participants à la Déclaration de Coopération.

Il a également réaffirmé l'attachement de l'Algérie aux décisions collectives adoptées, jugées cohérentes et appropriées au regard des conditions actuelles du marché, tout en insistant sur la nécessité de préserver l'efficacité et la crédibilité du mécanisme de coopération.

De son côté, l'Opep a publié un communiqué sur son site web, confirmant l'engagement du groupe des huit pays à maintenir la stabilité du marché "dans un contexte de perspectives économiques mondiales stables et de fondamentaux de marché sains, comme en témoigne la baisse des stocks".

Ces pays continueront de suivre et d'évaluer de près la situation du marché, réaffirment l'importance d'adopter une approche prudente et de conserver une pleine flexibilité", selon la même source.

Les huit pays ont aussi réitéré leur engagement collectif à se assurer la "pleine conformité" à la Déclaration de Coopération, y compris pour les ajustements volontaires supplémentaires de production, qui seront supervisés par le Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), tout en soulignant la nécessité de compenser entièrement tout volume de production excédentaire depuis janvier 2024, selon le communiqué de l'Opep.

Le groupe des huit pays avait procédé, en avril 2025, à une augmentation collective graduelle de sa production, pour revenir aux niveaux enregistrés avant les réductions volontaires.

Cependant, lors de sa réunion de novembre dernier, il a décidé de geler les hausses progressives de production pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2026, en raison de l'incertitude économique mondiale". Les ministres du groupe des huit pays membres de l'OPEP+ se réuniront à nouveau le 1^{er} février prochain pour suivre l'évolution du marché.

MASCARA

Lancement d'un concours de wilaya pour la sélection de la meilleure activité commerciale

La Direction du commerce intérieur et de la régulation du marché national de la wilaya de Mascara a lancé, dimanche, un concours de wilaya visant à élire la meilleure activité commerciale.



Ce concours s'adresse aux commerçants exerçant dans les domaines du commerce de détail, de la vente de fruits et légumes, ainsi que de la commercialisation du poisson, à travers l'ensemble des 47 communes de la wilaya, a indiqué à l'APS le chef du bureau de la promotion de la qualité et des relations avec le mouvement associatif au sein de la direction, Ahmed Sassi.

Dans ce cadre, une commission de wilaya a été installée pour la sélection de la meilleure activité commerciale, composée de représentants des directions du

commerce intérieur et de la régulation du marché national, des services agricoles, de la santé, de la sûreté de wilaya, de la protection civile, ainsi que d'associations de protection du consommateur activant dans la wilaya, selon la même source.

Plusieurs critères ont été définis pour l'évaluation des participants, notamment le respect des conditions d'hygiène et de salubrité, l'attrait de la devanture extérieure du commerce, l'absence de poursuites judiciaires liées au non-respect des règles d'hygiène, en plus de la méthode de présentation des produits ali-

mentaires et de l'affichage des prix. M. Sassi a indiqué que les trois premiers lauréats de ce concours seront annoncés au début du mois de février prochain et seront honorés lors d'une cérémonie organisée par la direction concernée au début du mois de mars prochain.

Cette initiative vise à promouvoir l'activité commerciale au niveau de la wilaya, à améliorer les conditions d'hygiène au sein des commerces, ainsi qu'à rehausser la qualité des produits et des services commerciaux offerts aux consommateurs, a-t-on souligné.

CNAS

Le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale disponible pour les employeurs

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a indiqué, dimanche dans un communiqué, que le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale est désormais disponible pour les employeurs, et ce dans le cadre de la numérisation et de la modernisation des moyens de paiement, et de l'amélioration de la qualité des services fournis.

Ce nouveau service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, proposé par la CNAS, "permet aux employeurs de respecter les délais de paiement et d'éviter les pénalités et majorations résultant des retards de paiement, tout en veillant à la correspondance entre les montants déclarés et les sommes versées".

UNIVERSITÉ SÉTIF-1

Convention de partenariat avec l'EPE de gestion du marché de gros de fruits et légumes

Une convention de partenariat a été conclue entre l'Université Ferhat-Abbas (Sétif-1) et l'entreprise publique économique (EPE) de gestion du marché de gros de fruits et légumes "Magros-Sétif" pour renforcer la coopération entre l'Université et le secteur économique, a-t-on appris dimanche auprès de son recteur, Pr. Mohamed El-Hadi Latreche.

Cette convention s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'ouverture de l'Université sur son environnement socioéconomique et le développement de la coopération avec les différents

acteurs, a précisé M. Latreche à l'APS, estimant que l'initiative "consolide les relations entre l'Université et les partenaires économiques et son rôle social et économique".

La convention vise à accompagner les étudiants de l'université et leur offrir la possibilité de stages au sein de cette entreprise économique et à développer des programmes de formation et de recherche d'intérêt commun dans le cadre de l'orientation visant à faire de l'université une locomotive du développement national et de la création de richesse, selon la même source.

Elle favorisera également l'échange d'expériences entre les deux parties, l'exploitation des ressources scientifiques et humaines de l'université au service de l'entreprise économique outre l'appui à l'innovation et l'amélioration des mécanismes de gestion pour développer la performance économique, selon M. Latreche qui a ajouté que cette convention s'inscrit dans le sillage d'une série de partenariats passée par l'Université Sétif-1 avec divers acteurs économiques pour la coopération dans des projets de recherche d'intérêt commun.

AÏN TEMOUCHENT

Création de 14 micro-entreprises en 2025

Quatorze (14) micro-entreprises ont été créées dans la wilaya d'Aïn Temouchent, au cours de l'année écoulée (2025), dans le cadre du dispositif de l'Agence de wilaya d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), a indiqué, dimanche, le directeur de wilaya de l'agence, Abdulkader Ghomri.

L'intervenant a souligné que ces micro-entreprises ont permis la création de 30 postes d'emploi dans plusieurs domaines, notamment les activités artisanales, les services et les professions libérales.

Dans ce cadre, plusieurs sessions de formation en entrepreneuriat ont été organisées en coordination avec de nombreux partenaires. Elles ont été consacrées à l'explication des mécanismes liés à la création de micro-entreprises dans le cadre de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, ainsi qu'aux outils de gestion et de marketing économique.

Ces actions s'inscrivent dans l'accompagnement des porteurs de projets et des promoteurs de micro-entreprises, en vue d'assurer la réussite de leurs projets d'investissement, selon la même source.

M. Ghomri a également indiqué que NESDA d'Aïn Temouchent ambitionne, au cours de l'année 2026, la création de 8 micro-entreprises dans différents secteurs économiques, en plus du financement de 25 projets d'extension d'activités.

La même instance œuvre à la coordination des efforts avec divers partenaires, notamment l'Université Belhadj-Bouabia d'Aïn Temouchent et le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, afin d'accompagner les jeunes souhaitant intégrer le monde des micro-entreprises et de leur offrir toutes les facilités nécessaires dans ce domaine, a-t-on souligné.

INDUSTRIE

Lancement d'un espace numérique destiné aux entreprises pour la déclaration des données de production

Le ministère de l'Industrie a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement d'un espace numérique destiné aux entreprises industrielles pour la déclaration des données, notamment celles relatives à la production et aux intrants utilisés, dans le but de soutenir le produit national et de renforcer la fiabilité des statistiques utilisées dans l'élaboration des politiques publiques.

La cérémonie de lancement de cette plateforme a été co-présidée par le secrétaire général du ministère et le chef de cabinet du ministre, en présence des membres de la cellule centrale chargée d'accompagner les opérateurs économiques dans le processus d'enregistrement et d'échange de données via cet espace.

Le lancement de cet espace numérique s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à moderniser l'administration publique et à ancrer la transformation numérique comme choix stratégique, ainsi qu'à concrétiser la politique du ministère axée sur la modernisation des mécanismes de gestion, la simplification des procédures administratives, l'accompagnement des opérateurs économiques et le renforcement de la transparence dans la gestion de l'activité industrielle", a précisé le ministère. Cette plateforme vise à "protéger et soutenir le produit national par la collecte et le traitement, de manière périodique et structurée, des données relatives à la production industrielle, notamment le volume et les capacités de production, ainsi que les intrants utilisés et les données techniques, dans le cadre d'une vision globale des indicateurs de performance industrielle au niveau national, renforçant ainsi la fiabilité des statistiques utilisées dans l'élaboration des politiques publiques", ajoute la même source. Dans ce cadre, le ministère de l'Industrie a invité l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de la fabrication à s'inscrire via l'espace numérique à partir de ce jour, sur le site officiel : <https://prodnat.industrie.gov.dz>. Pour faciliter l'accès et l'utilisation de la plateforme, placée sous le slogan "Des statistiques fiables pour protéger et soutenir le produit national", le ministère a préparé un guide pratique téléchargeable sur son site officiel, détaillant les étapes d'inscription et d'utilisation des différentes fonctionnalités de cet espace numérique. Le ministère a également invité les opérateurs économiques à se rapprocher des directions de wilaya de l'Industrie, ou à contacter l'adresse e-mail prodnat@industrie.gov.dz pour de plus amples informations sur la plateforme.

APS

PROTECTION CIVILE

2 790 interventions en 24 heures, une activité intense marquée par des drames routiers et domestiques

Au cours des dernières vingt-quatre heures, les unités de la Protection civile ont été fortement sollicitées à travers l'ensemble du territoire national, confirmant une nouvelle fois leur rôle central dans la préservation des vies humaines et la sécurisation des biens. Entre le 03 et le 04 janvier 2026, un bilan arrêté à 08h00 du matin fait état de 2 790 interventions, soit une intervention toutes les 30 secondes, traduisant l'ampleur et la diversité des situations d'urgence prises en charge par les secours.

Par Abed MEGHIT

Ces interventions se répartissent principalement entre 1 924 évacuations sanitaires, 327 opérations diverses, ainsi que de nombreuses actions liées aux accidents de la circulation, aux accidents domestiques, aux incendies et aux dispositifs de prévention et de sécurité mis en place par la Protection civile.

Accidents de la route : un lourd tribut humain

Les routes algériennes ont une nouvelle fois été le théâtre de drames humains. Les secours ont enregistré 165 interventions consécutives à des accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du pays. Le bilan est particulièrement lourd : neuf personnes sont perdu la vie sur les lieux des accidents, tandis que 229 autres ont été blessées à divers degrés. Les victimes ont été immédiatement prises en charge par les équipes de la Protection civile, qui ont assuré les premiers soins sur place avant de procéder à leur évacuation vers les structures sanitaires locales. Parmi ces accidents, les plus graves ont été signalés dans la wilaya d'El Menia, où une collision entre deux véhicules légers sur la Route nationale n°01, au niveau de la commune et daïra d'El Menia, a coûté la vie à deux personnes, tout en faisant quatre blessés.

TIARET - TISSEMSILT

La grève générale des transporteurs plonge la région dans la paralysie et la détresse sociale

Par Abed MEGHIT

Depuis l'aube du vendredi à ce jour, les wilayas de Tiaret et de Tissemsilt vivent au ralenti, frappées de plein fouet par une grève générale et illimitée du secteur des transports. À l'appel de plusieurs syndicats nationaux et locaux, l'ensemble des transporteurs a observé un arrêt total de l'activité, paralytant aussi bien le transport de voyageurs que celui des marchandises, des carburants et des services de taxis, qu'ils soient collectifs ou urbains. Une mobilisation massive, inattendue par son ampleur, qui a rapidement installé un climat de désolation et de désarroi au sein des populations locales.

Dès les premières heures de la matinée, les gares routières ont affiché un visage inhabituel : quais déserts, bus immobilisés, files de voyageurs désorientés et absence quasi totale de taxis. Les citoyens, pris au dépourvu, ont dû improviser des solutions de fortune pour se rendre à leurs lieux de travail, aux établissements scolaires et universitaires, ou pour assurer des déplacements essentiels.

Pour beaucoup, la journée s'est transformée en véritable parcours du combattant, marqué par de longues marches à pied ou le recours exceptionnel à des moyens de transport informels.

Cette grève intervient dans un contexte particulièrement sensible, coïncidant avec la reprise des cours dans les établissements scolaires et universitaires, ainsi qu'avec la rentrée professionnelle de nombreux travail-

Un bilan similaire a été enregistré dans la wilaya de Djelfa, précisément sur la Route nationale n°40, dans la commune et daïra de Birine. Là aussi, une collision entre deux véhicules légers a entraîné le décès de deux personnes et causé des blessures à quatre autres, soulignant une fois de plus la dangerosité de certains axes routiers et la nécessité d'une vigilance accrue des usagers de la route.

Monoxyde de carbone : un danger silencieux toujours meurtrier

Parallèlement aux accidents de la circulation, les interventions liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO) continuent de susciter une vive inquiétude. Durant cette même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour porter secours à 18 personnes incommodées par ce gaz toxique, émanant principalement de dispositifs de chauffage et de chauffe-eaux défectueux ou mal utilisés à l'intérieur des habitations.

Ces interventions ont concerné plusieurs wilayas, notamment Souk Ahras (05 personnes), Alger (04), Bechar (03), ainsi que Ain Témouchent, Relizane, El Bayadh, Tiaret, M'Sila et Sidi Bel Abbès, avec un



cas enregistré dans chacune de ces wilayas. Les victimes ont été secourues sur place puis évacuées vers les structures sanitaires locales, leur état de santé ayant été jugé satisfaisant dans la majorité des cas. Cependant, ces intoxications ont malheureusement été fatales pour quatre personnes, dont les décès ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, Tiaret, Bechar et Oran. À Alger, un homme de 65 ans a succombé à une intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain à son domicile situé à la cité 170 logements El Woroud, dans la commune et daïra de Rouiba. À Tiaret, une personne âgée de 25 ans est décédée dans des circonstances similaires, suite à l'utilisation d'un appareil de chauffage à l'intérieur de son logement à la cité 40 logements, commune et daïra d'Aïn Dehab. Dans la wilaya de Bechar, un homme de 47 ans a perdu la vie après avoir inhalé du monoxyde de carbone provenant d'un chauffage domestique dans le quartier Gharassa, tandis qu'à Oran, une victime âgée de 48 ans est décédée à la cité El Mekri, suite à une intoxication liée à un chauffe-bain. Les dépouilles des victimes ont été transférées vers les morgues des établissements hospitaliers concernés.

Incendie à Tizi Ouzou : des dégâts matériels sans pertes humaines

Sur un autre registre, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou sont intervenus avec efficacité pour maîtriser un incendie survenu à l'intérieur de deux poulaillers dédiés à l'élevage de volailles, au village Deraa Khelifa, dans la commune et daïra de Draâ Ben Khedda. Grâce à la rapidité de l'intervention, le feu a été circonscrit à temps, évitant sa propagation vers des zones voisines. Aucun blessé n'a été déploré.

Un appel renouvelé à la prévention

Ce bilan, à la fois dense et préoccupant, met en lumière la multiplicité des risques auxquels les citoyens sont quotidiennement exposés, qu'ils soient liés à la circulation routière ou à l'utilisation d'équipements domestiques. La Protection civile réitère ainsi son appel à la prudence, au respect du code de la route, et à l'entretien régulier des appareils de chauffage, tout en insistant sur l'importance de la prévention pour réduire le nombre de victimes et préserver des vies humaines.

A.M

leurs après les congés de fin d'année. Une conjoncture qui accentue l'impact social du mouvement et renforce le sentiment d'injustice ressenti par une large frange de la population, contrainte de subir les conséquences d'un conflit qui la dépasse.

Au-delà du transport de personnes, la grève a également affecté de manière significative le transport de marchandises et de carburants.

De nombreuses stations-service dans les deux wilayas ont été touchées par des ruptures d'approvisionnement, notamment en gaz de pétrole liquéfié (GPL), très prisé par les automobilistes. Cette pénurie, même partielle, a accentué la tension sur le terrain, provoquant des scènes de files d'attente inhabituelles et une inquiétude croissante quant à la continuité de l'approvisionnement dans les jours à venir.

Selon des sources proches des grévistes, ce mouvement de protestation est motivé principalement par le rejet de la nouvelle loi récemment adoptée par les pouvoirs publics, visant à durcir les sanctions liées aux délits et infractions routières.

Les transporteurs estiment que ce texte, jugé sévère et pénalisant, ne prend pas suffisamment en compte les réalités du terrain ni les conditions difficiles dans lesquelles ils exercent leur activité au quotidien. Ils dénoncent une approche répressive au détriment de solutions préventives et d'un dialogue constructif avec les professionnels du secteur.

Par ailleurs, certains transporteurs de voyageurs revendentiquent ouverte-

ment une révision à la hausse des tarifs des courses, invoquant l'augmentation des prix des carburants "essence, gasoil et GPL" entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2026. Selon eux, le maintien des tarifs actuels devient économiquement insoutenable face à la flambée des coûts d'exploitation, mettant en péril la viabilité même de leurs activités.

Si les revendications des transpor-

teurs traduisent un malaise réel et profond au sein du secteur, force est de constater que le principal perdant de cette crise demeure le citoyen.

Usagers quotidiens des transports,

travaillateurs, étudiants, élèves et familles se retrouvent pris en étau entre des décisions réglementaires contestées et une grève aux répercussions immédiates et lourdes sur leur quotidien. L'absence de solutions alternatives organisées accentue le sentiment d'abandon et nourrit une colère silencieuse au sein de la société.

Dans les rues de Tiaret et de Tissemsilt, l'espoir reste désormais suspendu à une issue rapide à cette crise. Les regards se tournent vers les autorités compétentes, appelées à ouvrir sans délai un dialogue sérieux et responsable avec les représentants des transporteurs, afin de désamorcer la tension et de rétablir un service public vital pour la stabilité sociale et économique de la région.

Car au-delà des revendications légitimes et des impératifs réglementaires, c'est la continuité de la vie quotidienne et la confiance du citoyen qui sont aujourd'hui en jeu.

BOUIRA

Raccordement de plus de 4400 habitations aux réseaux énergétiques en 2025

Un total de 4488 habitations situées dans plusieurs communes et localités enclavées de la wilaya de Bouira ont été raccordées au réseau d'électricité et de gaz durant l'année 2025, a indiqué dimanche la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), dans un communiqué.

Réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du programme de l'Etat, ces opérations de raccordement ont permis d'améliorer le cadre de vie des citoyens à travers les différentes communes et régions de la wilaya, a expliqué Mme Widad Benyoucef, responsable à la direction de Distribution. Concernant l'électricité, Mme Benyoucef a précisé que près de 1460 foyers avaient été raccordés à travers 39 localités isolées, "grâce à un projet d'envergure ayant permis de réaliser un réseau de 124 km et 35 postes transformateurs, pour une enveloppe financière évaluée à 557 millions de DA".

Selon la responsable, un autre montant de 393 millions de DA a également été alloué à plusieurs opérations réalisées en 2025 pour raccorder 3029 foyers répartis sur 87 localités isolées. "Pour le gaz, nos services ont réalisé un réseau de 304 km pour raccorder 3029 foyers de 87 localités de la wilaya de Bouira", a-t-elle encore précisé. Durant le quinquennat 2020-2025, la direction de distribution de Bouira a concrétisé le raccordement de 39.121 foyers à l'énergie (électricité et gaz), selon les détails fournis par Mme Benyoucef.

La responsable a réitéré l'engagement de la direction de distribution de Bouira à réaliser et finaliser tous les projets de raccordement à l'électricité et au gaz inscrits dans les délais contractuels.

APS

NÂAMA

M. Baddari supervise la cérémonie de promotion du centre universitaire Salhi-Ahmed au rang d'Université

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a supervisé, dimanche dans la wilaya de Nâama, la cérémonie de promotion du Centre universitaire Salhi-Ahmed au rang d'Université, en présence des autorités locales et des membres de la communauté universitaire.

Lors d'une visite d'inspection de l'établissement promu au rang d'université en vertu du décret exécutif 25-265 du 7 octobre 2025, le ministre a précisé que cette université comprend sept facultés, ainsi qu'un institut d'agriculture pastorale.

Il a souligné que cette promotion traduit la vision de l'Etat algérien visant à faire de l'Université un moteur de la réalisation des objectifs de développement et à renforcer son rôle économique.

M. Baddari a ajouté que cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à hisser la formation universitaire, afin qu'elle devienne un levier essentiel pour la construction d'une économie nationale fondée sur l'entrepreneuriat, la technologie, la science et le savoir.

Dans le même contexte, le ministre a indiqué que la nouvelle orientation économique est désormais une réalité tangible au sein de cet établissement scientifique, grâce à l'accompagnement de l'Etat des capacités de recherche et d'innovation, ainsi qu'à son soutien à l'entrepreneuriat. Cette vision permet de transformer les connaissances des étudiants et des chercheurs en

projets concrets contribuant à l'exploitation des potentialités agricoles, pastorales, touristiques et autres, renforçant ainsi la capacité productive et la création de richesse.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a, d'autre part, insisté sur la nécessité de renforcer les capacités d'encadrement pédagogique de l'Université de Nâama, en fonction des besoins exprimés, afin de créer des spécialités à forte valeur ajoutée répondant aux exigences de l'économie et du développement local, social et environnemental de la région.

Il a rappelé, à cet égard, le rôle central des incubateurs de startups, des laboratoires d'innovation et des centres de développement de l'entrepreneuriat dans la valorisation des résultats de la recherche scientifique et le renforcement du lien entre l'université et son environnement économique et social.

Au cours de sa visite sur le terrain à l'Université Salhi-Ahmed, le ministre a visité une exposition de projets de recherche réalisés par des étudiants et des porteurs de microprojets au hall du premier pôle universitaire.

Il a écouté des explications concernant des modèles de pro-



jets dans plusieurs domaines reposant sur les technologies numériques, le contrôle et la gestion à distance, ainsi que l'intelligence artificielle, notamment dans les secteurs de la santé, des grandes cultures, de l'élevage, du recyclage des déchets et des énergies renouvelables. A cette occasion, le ministre a mis en avant l'importance accordée par l'Etat algérien au développement de la

qualité de la production de savoir au sein des établissements universitaires, à l'encouragement de la compétitivité et de la qualité, ainsi qu'au soutien des projets des étudiants, notamment en matière de financement des projets à fort potentiel économique et capables de créer de la richesse.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de

la Recherche scientifique poursuit sa visite de travail à l'Université de Nâama par l'inspection du projet du nouveau pôle universitaire, d'une capacité de 2.000 places pédagogiques, dont la réception est prévue avant la prochaine rentrée universitaire, ainsi que d'un projet de résidence universitaire de 1.000 lits et d'un grand amphithéâtre d'une capacité de 600 places.

EL-MENIAA

L'expérience de la culture du «Turfess» ouvre des perspectives agricoles prometteuses



Des expériences de culture de truffes, connues localement sous l'appellation de "Turfess", ont donné ces dernières années des résultats encourageants dans la wilaya d'El-Meniaa, ouvrant à la région des perspectives agricoles prometteuses.

Un exploitant agricole de la région, en l'occurrence Djelloul Chayèche, a indiqué, à l'APS, avoir consacré une bonne partie de son exploitation à la culture du Turfess (de la famille des tubéreuses), avec des techniques modernes adaptées aux spécificités du milieu saharien. Pour la culture du Turfess, une plante qui jusque-là poussait de manière sauvage, en milieu saharien,

il a réservé deux pivots d'irrigation, de 30 hectares chacun, en plus d'une autre superficie de 5 ha, à ce type de truffes, avec un rendement moyen de 10 à 15 quintaux par pivot.

M. Chayèche, un des premiers investisseurs agricoles dans la région, activant dans les cultures stratégiques, à l'instar des céréales et des fourrages, et dans l'élevage de bétail, a souligné que la technique culturelle du Turfess a été introduite des pays du Golfe, le Qatar plus précisément.

Elle repose sur la bonne préparation du sol, la qualité de l'eau et le respect de la période de culture en automne, avec un cycle d'irrigation

Lefhal, a souligné la même source.

Et d'ajouter que durant les dernières saisons agricoles, ont été adoptés les systèmes d'irrigation sous pivot et le goutte-à-goutte, dans un souci de rationalisation de l'exploitation de la ressource hydrique et d'amélioration des rendements, amenant les agriculteurs à développer cette culture en raison de son rendement économique, surtout à l'exportation.

Le Turfess est en effet très prisé sur le marché national, et son prix varie entre 14.000 et 20.000 DA/Kg, et ce, pour son excellente saveur gustative, mais aussi pour ses bienfaits thérapeutiques dans la médecine traditionnelle (traitement d'affections oculaire et allergique).

Ces expériences agricoles réussies confirment l'important potentiel de l'agriculture saharienne dans la wilaya d'El-Meniaa, renfermant des produits concurrentiels à forte valeur ajoutée, susceptible de contribuer à la diversification de l'économie nationale et au renforcement de la sécurité alimentaire, selon les milieux agricoles locaux.

MOSTAGANEM

Les travaux de raccordement des foyers de la commune d'Oued El Kheir en cours

MOSTAGANEM, 4 jan 2026 (APS) - Des travaux sont actuellement en cours dans la wilaya de Mostaganem pour le raccordement de la commune d'Oued El Kheir au réseau de gaz naturel, dans le but d'alimenter près de 1.200 foyers en énergie gazière dans un délai de 24 mois, ont indiqué, dimanche, les services de la wilaya.

Ces travaux effectifs de raccordement de cette collectivité locale au gaz naturel ont débuté à la fin de l'année dernière. Il est prévu la réalisation d'un réseau de distribution dépassant 24 kilomètres, pour un coût financier estimé à 200 millions de dinars.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la restructuration du programme d'investissement de l'entreprise Sonelgaz, qui comprend plusieurs projets de développement pour une enveloppe globale estimée à 230 millions de dinars, dont ce projet auquel les autorités locales ont accordé une importance particulière en raison de son impact économique et social, a ajouté la même source.

Avec le lancement des premiers travaux, les autorités locales ont donné des instructions aux responsables concernés afin d'engager les procédures relatives à l'extension du réseau et de donner la priorité aux travaux au centre de la commune, en vue d'achever les opérations d'aménagement.

Le wali a également demandé l'actualisation des études techniques afin d'examiner la possibilité de prendre en charge les villages éloignés du chef-lieu communal et d'accélérer le rythme des travaux en renforçant les chantiers en moyens matériels et humains, tout en assurant la coordination avec les différents intervenants pour éviter les interférences et les atteintes aux autres réseaux vitaux, ont ajouté les services de la wilaya.

La wilaya de Mostaganem mise sur ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des programmes structurels de l'énergie, pour achever le raccordement de l'ensemble des communes au gaz naturel et généraliser cette énergie à toutes les zones, de manière à assurer un équilibre entre les milieux urbain et rural et à améliorer globalement la qualité du cadre de vie, a-t-on souligné.

GRÈCE**"Problème technique" aux aéroports, retards et reports de vols**

Un "problème technique" a empêché dimanche l'atterrissement et le décollage des avions aux aéroports grecs pendant au moins deux heures, provoquant des reports ou des retards des vols, a rapporté la télévision publique grecque Ert.



"Depuis 09H00 (heure locale) dimanche matin aucun avion n'a pu atterrir ou décoller dans les aéroports grecs" en raison d'un "problème technique", a indiqué la Ert. A l'Eleftherios Venizelos, principal aéroport d'Athènes, "aucun avion n'a atterri ou décollé depuis au moins 10H00 locales", a appris le média auprès du bureau de

presse de cet aéroport. "L'aviation civile grecque est en train de rétablir le problème survenu dans tous les aéroports du pays", selon cette source. Vers 12H45 locales, soit environ trois heures après l'apparition de ce problème technique, des annonces concernant la reprise des départs de certains vols ont eu lieu à l'aéroport Eleftherios Venizelos, a rap-

porté la Ert. "Il semble qu'il y ait un rétablissement du problème progressivement", a confirmé le bureau de presse de cet aéroport où ont transité, de même source, 31,6 millions de passagers sur les onze premiers mois de 2025, soit une hausse de 6,6%.

La plupart des avions ayant comme destination les aéroports grecs ont dû

être redirigés vers les aéroports de la Turquie voisine, selon la même source. D'après les premières informations de la Ert, le problème serait lié à des "fréquences sur l'espace aérien grec" et l'aviation civile grecque est en train de résoudre ce problème. Aucune information officielle n'a été publiée pour l'instant par les aéroports du pays.

INDONÉSIE**Les secours retrouvent le corps d'un touriste espagnol disparu après le naufrage d'un bateau**

Les secours indonésiens ont annoncé avoir retrouvé dimanche le cadavre d'un Espagnol qui était porté disparu depuis le naufrage d'un bateau de touristes dans l'est de l'Indonésie, fin décembre.

Le navire transportait 11 personnes lorsqu'il avait coulé le 26 décembre dans le détroit de l'île de Padar, dans les petites îles de la Sonde, près de la ville de Labuan Bajo, une destination touristique po-

pulaire. Le chef de l'agence locale de recherches et de secours, Fathur Rahman, a indiqué que des secouristes avaient trouvé le corps dimanche matin en train de flotter près de l'île de Rinca, à environ deux kilomètres du lieu du drame.

Après un processus d'identification, les autorités ont confirmé que l'identité du défunt était Fernando Martin Carreras, 44 ans, a-t-il précisé.

M. Carreras était l'entraîneur de l'équipe de réserve féminine du club de football espagnol de Valence, selon un communiqué précédent du Real Madrid, autre club espagnol.

Les autorités ont retrouvé le corps d'une autre fille de M. Carreras lundi, laissant deux personnes toujours portées disparues: ses deux fils.

Les sauveteurs poursuivent leurs recherches, aidés par des plongeurs et des sonars, a expliqué M. Fathur.

CHAVIREMENT D'UN BATEAU AU NIGERIA**Au moins 26 morts et 14 disparus (secours)**

Au moins 26 personnes sont mortes noyées et 14 sont portées disparues dans le nord-est du Nigeria après que le bateau qui les transportait sur une rivière a chaviré, ont annoncé dimanche les services de secours.

L'embarcation rudimentaire transportait des

fermiers et des pêcheurs depuis l'Etat de Jigawa vers l'Etat de Yobe lorsqu'il a chaviré tard samedi, selon la même source.

Pour l'heure, les équipes de secours ont retrouvé 26 corps et les recherches se poursuivent, a déclaré à la presse le directeur exécutif de l'agence en

charge des secours dans l'Etat de Yobe, Mohammed Goje, ajoutant que 13 passagers avaient été secourus.

Dans un communiqué, l'agence a ajouté que 14 personnes étaient portées disparues.

Les accidents sont fréquents sur les cours d'eau

très encombrés du Nigeria, et ils sont souvent dus à la surcharge des embarcations, au mauvais entretien des bateaux ou au non-respect des règles de sécurité. Plusieurs dizaines de personnes meurent chaque année dans divers accidents sur les voies navigables du pays.

ALLEMAGNE**Une panne de courant massive causée par un incendie laisse 45.000 foyers sans électricité à Berlin**

Une panne de courant massive a laissé environ 45.000 foyers du sud-ouest de la capitale allemande Berlin sans électricité depuis samedi matin, dans un contexte de neige hivernale.

La panne de courant a été causée par un incendie sur un pont à câbles traversant le canal de Teltow. Selon Stromnetz Berlin, le gestionnaire du réseau, l'incendie, qui a depuis été

éteint, a endommagé plusieurs câbles électriques, entraînant une panne affectant environ 45.000 clients résidentiels et 2.200 clients commerciaux dans les quartiers de Nikolassee, Zehlendorf, Wannsee et Lichtenfelde. Dans le même temps, les médias allemands ont indiqué que la police et les pompiers sont actuellement en train de mener une

opération majeure. Les réparations devraient prendre beaucoup de temps et la police enquête sur l'incident, qu'elle soupçonne être un incendie criminel. Stromnetz Berlin a pour sa part déclaré sur son site Internet que le rétablissement complet du courant pour tous les clients ne pourraient être achevés que jeudi après-midi prochain.

**INCENDIE EN SUISSE
24 corps identifiés**

Les corps de 24 personnes parmi lesquels onze mineurs et six étrangers ont pu être identifiés après l'incendie survenu dans la station de ski de Crans-Montana en Suisse la nuit du nouvel an, qui a fait 40 morts et 119 blessés, a annoncé dimanche la police cantonale du Valais.

Outre les huit Suisses précédemment identifiés, les autorités cantonales ont annoncé l'identification de dix autres Suisses (quatre femmes et six hommes) âgés de 14 à 31 ans, de trois Italiens de 16 ans, d'un Français de 39 ans, d'un Roumain de 18 ans, et d'un Turc âgé de 18 ans.

L'incendie s'est déclaré dans la nuit de jeudi dans une station de ski de Crans-Montana, fréquenté par des touristes parmi lesquels de nombreux jeunes venus célébrer le nouvel an, selon les autorités cantonales.

**AFRIQUE DU SUD
La foudre frappe 150 personnes, deux morts**

La foudre a frappé 150 personnes réunies lors d'un festival en Afrique du Sud, faisant deux morts, ont indiqué dimanche les services de santé de la province du Nord-Ouest dans un communiqué.

L'incident s'est produit près du village de Mathibestad, situé à environ 70 km au nord de Pretoria, où une fête traditionnelle se tient chaque année.

"Au total, 150 patients se sont présentés à la clinique Mathibestad après avoir été atteints par la foudre pendant l'événement. 13 patients dans un état critique ont été transférés à l'hôpital Jubilee pour y être pris en charge pour diverses blessures. Deux patients étaient décédés à leur admission et sont en attente des services médicaux légaux", détaille le communiqué.

La "majorité des patients" souffrent de "brûlures légères liées à la foudre", selon la même source. Les orages sont courants dans cette partie de l'Afrique du Sud lors de l'été austral.

Après le phénomène climatique El Nino, principal facteur ayant causé la grave sécheresse qui a affecté l'Afrique australie en 2024, le pays doit basculer ces mois-ci vers le phénomène inverse, La Nina.

"L'effet habituel de La Nina sur l'Afrique du Sud est une probabilité accrue de précipitations supérieures à la normale dans le nord-est du pays pendant l'été", indiquaient les services météorologiques sud-africains lors de leur bulletin saisonnier daté du 30 novembre.

**ITALIE
Des avalanches font trois morts et plusieurs blessés dans les Alpes italiennes**

Trois personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées vendredi après une série d'avalanches survenues dans les Alpes italiennes, ont indiqué les services locaux de secours.

Un premier accident mortel s'est produit à Val Maira, dans la région du Piémont (nord-ouest), où une avalanche à plus de 2.300 mètres d'altitude a enseveli un couple allemand. Une femme de 50 ans a été tuée, tandis que son compagnon a été hospitalisé dans un état critique, selon les médias italiens.

Une autre avalanche mortelle a été signalée dans la zone de Vajo Gabene, dans la province de Vicence, en Vénétie, où un skieur-alpiniste italien âgé de 50 ans a perdu la vie, a indiqué l'agence de presse Ansa.

Plusieurs autres avalanches ont été signalées vendredi dans le Piémont, faisant plusieurs blessés, dont des ressortissants étrangers, selon les équipes de secours locales. Toutes les personnes blessées ont été secourues et transportées vers les hôpitaux voisins.

APS

ILLIZI - CARAVANE MÉDICALE Plus de 340 consultations effectuées en zones enclavées

Un total de 344 consultations médicales ont été effectuées, durant la deuxième quinzaine de décembre dernier, dans le cadre d'une caravane médicale au profit des populations des zones enclavées de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Intervenant en application des directives de la direction générale de la Protection civile visant à rapprocher les prestations de santé des populations des zones reculées dans le sud du pays, l'initiative a ciblé les zones de Takhemelt, Imehrou, Tihoubar, Oued-Ihane, Iherher, et Issouane, a-t-on précisé.

Une équipe pluridisciplinaire a été mobilisée pour les besoins de cette opération, qui a porté sur des consultations médicales et la remise gratuitement de médicaments de base, en plus de prodiguer des conseils médicaux, a ajouté la même source.

La caravane a permis ainsi d'assurer des consultations médicales et d'orienter les cas d'urgence vers l'établissement public hospitalier d'Illizi pour la poursuite de la prise en charge des malades.

Cette caravane de solidarité s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la Protection civile pour renforcer la couverture sanitaire en régions enclavées et contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires des populations dans le Sud, a conclu la même source.

SIDI BEL-ABBES Reprise des opérations d'implantation cochléaire au CHU

Les opérations d'implantation cochléaire ont repris au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Sidi Bel-Abbès, dans le cadre de la mise en œuvre du programme national dédié à ce type de chirurgies, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de l'établissement.

Selon la même source, ces interventions, lancées la semaine dernière, ont concerné des enfants atteints de déficience auditive.

Elles ont été réalisées sous la supervision du professeur Farid Boudjenah, chef du service d'oto-rhino-laryngologie (ORL) du CHU de Beni Messous (Alger), en collaboration avec le docteur Adel Tahraoui, chef du service d'ORL et responsable de l'unité d'implantation et d'endoscopie interventionnelle du CHU de Sidi Bel-Abbès.

Dans ce cadre, 16 opérations ont été effectuées pour des enfants originaires de plusieurs wilayas, dont Oran, Mostaganem, Aïn-Témouchent, Relizane, El Bayadh et Saïda. La majorité de ces interventions se sont révélées couronnées de succès, selon la même source.

La prise en charge se poursuit durant la phase postopératoire grâce à un suivi rigoureux assuré par des orthophonistes.

Ce suivi permet d'évaluer l'évolution de l'audition des enfants, leur réponse au traitement et de les accompagner progressivement dans leur intégration sociale.

La cellule de communication a précisé que ces opérations se poursuivront selon un programme couvrant les années 2026 et 2027, avec l'objectif de réaliser environ 50 interventions, reflétant la volonté du CHU d'élargir l'accès à ce type de chirurgie au profit d'un plus grand nombre de patients.

Parallèlement, des sessions de formation sont organisées pour les médecins résidents, spécialistes et le personnel paramédical. Elles visent à renforcer les compétences techniques et administratives dans le domaine de la chirurgie de précision, contribuant ainsi à améliorer la qualité de la prise en charge, à développer l'expertise locale et à éléver le niveau de compétence des professionnels de santé.

APS

GHARDAIA Plus de 220 interventions chirurgicales délicates effectuées à Guerrara

Plus de 220 interventions chirurgicales délicates en ophtalmologie et orthopédie ont été effectuées au profit des patients à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Guerrara (Ghardaïa), dans le cadre des journées médico-chirurgicales organisées à l'initiative de l'association "Tagemi" en coordination avec la direction locale de la Santé, a-t-on appris mercredi des organisateurs.



Menée par des praticiens spécialistes de cet établissement, avec le concours d'une équipe médicale et paramédicale bénévole, cette action solidaire a permis la réalisation de 191 interventions chirurgicales de la cataracte par phaco-émulsification et d'une trentaine de poses de prothèses de la hanche et du genou, a indiqué le président de l'association, Mohamed Benyoucef.

Elle vise à réduire les contraintes

de déplacement des patients vers des structures de santé spécialisées dans des wilayas lointaines, tout en renforçant les valeurs de solidarité et de cohésion sociale, a-t-il souligné.

Et d'ajouter que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer le succès de ces journées médico-chirurgicales, signalant que d'autres initiatives similaires concernant diverses spécialités mé-

dicales seraient organisées prochainement.

L'association a déjà effectué, lors de ses actions précédentes, plus de 10.000 interventions chirurgicales et près de 40.000 consultations médicales spécialisées au profit des patients issus notamment des zones rurales et frontalières à travers le pays, en plus de participer à des événements humanitaires à caractère médical et culturel, a-t-on rappelé.

KHENCHELA Des équipements médicaux modernes pour les établissements de santé

Les établissements de santé de la wilaya de Khencela ont été dotés d'un lot d'équipements médicaux modernes, a indiqué, mercredi, le directeur de la santé et de la population (DSP), Mohamed-Zinedine El Okbi.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette opération, inscrite dans le cadre du renforcement des moyens de prise en charge sanitaire des patients, a profité aux polycliniques des communes de Bouhmama, de Yabous, de M'sara, de Khencela et d'Aïn Touila, ainsi qu'au centre de santé "Chelia".

M. El Okbi a ajouté que les équipements dont ont bénéficié ces établissements de santé comprennent 6 fauteuils dentaires, 3 appareils de radiographie numérique, 2 appareils de radiographie panoramique et une imprimante de radiographie numérique.

Le DSP a également rappelé que les Etablissements publics hospitaliers (EPH) de Khencela, de



Kaïs et de Chechar, ainsi que 6 unités de dépistage et de suivi médical des communes de Khencela, de Kaïs, de Chechar, de Babar, d'El Mahmel et de M'sara et 5 Etablissements publics de santé de proximité (EPSP) ont bénéficié, au cours du dernier trimestre de l'année 2025, d'appareils d'imagerie par

ultrasons, de chimie clinique, de radiothérapie, de photothérapie, d'appareils de mesure de la coagulation sanguine, d'appareils spécifiques pour les maladies rénales, d'appareils automatiques pour le dépistage des maladies sanguines, ainsi que d'équipements de laboratoire. M. El Okbi a indiqué que le renforcement des établissements de santé des différentes communes au moyen d'équipements médicaux modernes permettra d'améliorer et de renforcer la prise en charge médicale des patients, tout en améliorant les conditions de travail du personnel médical.

TENDINITE DE L'ÉPAULE Les solutions pour la calmer

Ce sont les jeunes femmes actives qui sont le plus touchées par les tendinites de l'épaule. Quand se servir à boire, s'habiller ou porter un sac devient douloureux, il ne faut pas forcer mais consulter. Il y a toujours une solution.

Tendinite de l'épaule : c'est fréquent

Après la lombalgie, la tendinite de l'épaule est le deuxième motif de consultation chez les rhumatologues. Elle s'explique par la situation de tendons qui, lors de certains mouvements, sont irrités par l'acromion, appendeau osseux de l'omoplate. Dans plus de la moitié des cas, elle fait suite à un effort inhibiteur (bricolage démenagement...) ou à une chute sans gravité apparente, explique le Dr Jeanne Charrin, rhumatologue.

Elle trouve aussi son origine dans la répétition de gestes, par exemple professionnels, irritant les tendons. Dans environ 30 % des cas, l'inflammation s'accompagne d'une calcification. Premières touchées : les femmes actives entre 25 et 50 ans.

Tendinite de l'épaule : calmer la douleur

La douleur apparaît avec le mouvement, devenant plus intense à l'effort et pendant la nuit. Difficile alors de se reposer, d'enfiler un T-shirt ou simplement d'attraper un dossier rangé en haut du placard. Une atteinte handicapante mais sans gravité qui disparaît en quelques semaines. Elle n'a rien à voir avec une arthrose et n'entraîne que très exceptionnellement une rupture des tendons, précise le médecin. Le but du traitement ? Empêcher la tendinite de devenir chronique.

Le médecins (généraliste, médecin du sport ou rhumatologue) prescrit des antalgiques et des anti-inflammatoires. A prendre



pendant une dizaine de jours sous forme de médicaments et de pomades à passer sur l'épaule. Associé à un repos relatif de l'articulation (ni bricolage, ni sport), le traitement est efficace lorsqu'il est pris à la bonne dose : 80 % de guérison !

Et les infiltrations ?

Si la douleur persiste, le médecin peut proposer des infiltrations (trois séances à une semaine d'intervalle). Elles consistent à injecter, autour des tendons atteints, de la cortisone agissant à la fois sur la douleur et sur l'inflammation. Ce traitement local, plus précis et plus ciblé que les médicaments,

marche très bien. Mais si, après la troisième séance, la tendinite n'a pas disparu, il faut envisager des soins différents.

Le massage aux ultrasons

On peut aussi faire appel à la physiothérapie. Le kinésithérapeute passe sur l'épaule un petit appareil qui envoie des ultrasons ou des ondes courtes visant à réduire l'inflammation. Parfois, il masse également la nuque pour décontracter les muscles du cou. Ce traitement compte en général une quinzaine de séances, sur six semaines environ, en complément des médicaments.

Et les ondes de choc ?

Seuls quelques centres spécialisés en rhumatologie sont équipés de l'appareil, qui délivre ces ondes sonores discontinues, comme celles utilisées pour éliminer les calculs rénaux. Elles agissent directement sur les tendons, stimulent leur vascularisation et accélèrent leur cicatrisation. Deux ou trois séances de dix minutes sont nécessaires, espacées de dix à quinze jours. Inconvénients : la technique est parfois doulouse et n'est pas prise en charge. En revanche, elle est efficace : plus de 70 % de résultats positifs au bout de six semaines.

Avez-vous une épaule gelée ?

Quand on ne peut presque plus bouger le bras, les médecins parlent d'épaule gelée. Ce blocage est dû à une capsule, c'est-à-dire une rétraction de l'enveloppe qui recouvre l'articulation. Il devient impossible de lever le bras pour accomplir les gestes les plus quotidiens (enfiler un vêtement, attraper un objet placé en hauteur...).

D'origine mal connue, la capsule peut durer entre 9 et 18 mois. Les traitements reposent sur les anti-inflammatoires et les antalgiques, associés parfois à des infiltrations de corticoïdes. Quant à la technique de drainage, elle est efficace mais coûteuse. Des cas d'ulcération (perte de substance dermique) du poignet gauche ont alors été observés suite à une utilisation prolongée de la console.

Des cas d'ulcération de la main toute entière ont même été recensés suite à la pratique d'un jeu Mario, où il fallait détruire le plus rapidement possible des monstres pour arriver à la fin. En 2006, les pathologies Nintendo vont s'étendre à d'autres organes, avec l'apparition sur la Wii d'un système capable de détecter la position et les mouvements dans l'espace de la manette rectangulaire. Le joueur sollicite alors de nombreux muscles de son corps pour coller au mieux de l'interface virtuelle à l'écran. Ils sont peu de temps à être assez endurants pour y jouer pendant des heures, ceux-ci s'exposent à des blessures importantes (entorses, gonflements, fractures, douleurs...).

En voulant faire de l'exercice physique avec sa console, le joueur risque de se créer des problèmes musculaires qu'il n'aurait pas eu en pratiquant une activité sportive. Et si l'étude a uniquement porté sur les manettes de la marque Nintendo, les chercheurs estiment que ces pathologies inquiétantes peuvent tout à fait s'étendre aux autres types de manettes.

Porter des crocs augmente le risque de tendinite

Plusieurs podologues américains lancent une alerte contre le port quotidien des crocs, ces sabots en caoutchouc de couleur. Ces chaussures augmenteraient le risque de tendinite et de difformité des orteils.

Les crocs, les célèbres sabots en caoutchouc de couleur apparus en 2002 sont rapidement devenues le dress-code de l'été. Confortables, légères, droles et faciles à laver elles ont également été adoptées par les infirmières et aide-soignantes des hôpitaux. Or, des podologues américains viennent de lancer une alerte dans le Huffington Post : les crocs ne sont pas faites pour être portées toute la journée et représentent un danger pour la santé du pied.

« Ces chaussures ne maintiennent pas assez le talon. Or, lorsque le talon est instable, cela peut provoquer une déformation des orteils ainsi qu'une tendinite », déclare le Dr Alex Koo, président de l'Académie américaine de podologie qui reçoit régulièrement dans son cabinet des patients qui souffrent de problèmes de pied et qui doivent porter des crocs tous les jours. « Les seules personnes qui peuvent bénéficier d'en porter tous les jours sont ceux qui souffrent d'un œdème excessif des jambes ou des chevilles. Mais en aucun cas il ne faut porter des crocs de 8 à 10 heures par jour », insiste le médecin. « Même les enfants ont tendance à trébucher plus facilement lorsqu'ils portent ces sabots ».

Certains hôpitaux ont banni le port des crocs. Ce n'est pas la première fois que les crocs font parler d'elles. Il y a quelques années, les hôpitaux de Suède, d'Autriche et du Royaume-Uni avaient décidé d'interdire à leurs infirmières de porter ces chaussures car elles ne sont pas assez solides pour protéger le pied d'instruments pointus comme les seringues ou les aiguilles.



Lundi 5 janvier 2026

Les manettes des jeux vidéo entraîneraient des tendinites



Un usage excessif des manettes de jeux vidéo pourrait provoquer des tendinites, d'après une nouvelle étude scientifique néerlandaise. Connaissez-vous la « nintendinitis » ? C'est le nom de la maladie orthopédique observée chez des chercheurs néerlandais, tiré de la contraction des mots Nintendo et tendinite.

En l'absence de calcification, l'intervention est très rare. Elle consiste à pratiquer une acromioplastie (on racle une partie de l'os) et un nettoyage des tendons. Ces opérations, réalisées par arthroscopie, le plus souvent sous anesthésie générale, sont dououreuses et nécessitent une hospitalisation de quatre ou cinq jours. Elles sont suivies de deux mois de rééducation douce (balnéothérapie), au rythme de deux ou trois séances par semaine.

Leur étude est parue mardi 16 décembre dernier dans la revue scientifique *The British Medical Journal* et porte sur les affections musculo-squelettiques dues à une utilisation excessive des consoles de jeux vidéo. Les chercheurs néerlandais décrivent des affections musculo-squelettiques liées aux manettes de consoles Nintendo. Les chercheurs néerlandais ont constaté que les pathologies observées étaient étrangement liées à la forme des manettes.

Le premier cas avéré de « nintendinitis » remontait à 1990 : une personne avait contracté une tendinite dans la main droite après avoir joué durant 5 heures d'affilée à la Super Nintendo. Les chercheurs ont observé des troubles similaires jusqu'en 1997, date de la sortie d'un nouveau modèle de la console, introduisant une nouvelle recouvrement d'eau afin de compenser les pertes liées à la transpiration et à la production d'énergie. Faut de quoi, le déficit se répercute sur les muscles et les tendons, alors moins bien irrigués, donc sujets aux blessures.

La règle d'or : « On boit 1,5 litre

d'eau dans la journée, davantage si'il fait chaud. Et il tire en plus de heure de sport (quelques gorgées toutes les 20 min). En ambiance chaude, on monte à 1,5 litre par heure de sport », insiste le Dr Christophe Delong, spécialiste en médecine physique et traumatologie.

Retrouvez le Dr Delong.

Suivre les conseils des pros

Même chaussures et matériel, il faut miser sur le léger, adapté à l'activité, à sa morphologie, à son niveau de pratique... Pour cela, on questionne à la fois profs et vendreurs. Et on change des chaussures usagées n'amortissant plus correctement sur surface dure. Côté technique, gare aux mauvaises gestes... Pour tout sport nouveau, ou dont on ne maîtrise pas bien la technique, des cours s'imposent.

Adopter les bons réflexes

Avant de débuter sa séance de sport, on s'échauffe une dizaine de minutes. Par complément : on trotte, on fait du vélo ou de la marche. « On fait monter la température corporelle jusqu'à ce qu'on commence à transpirer, ce qui chauffe les muscles et prépare les tendons. Parfait pour démarrer ! », précise le spé-

Pour les soigner

Aigour tout de suite

Une douleur qui survient lors d'un mouvement en soulignant le membre, en l'étrant ou en appuyant dessus... C'est la tendinite. Elle peut apparaître après l'effort ou à la « remise en route » pendant l'activité. Parfois, la zone est rouge, un peu gonflée.

Retrouvez le Dr Delong.

On consulte si cela ne passe pas en une semaine

Idem en cas de douleur vive, qui limite beaucoup les mouvements.

L'harpagophytion, l'alternative naturelle aux anti-inflammatoires

L'harpagophytion est une racine africaine qui fait des merveilles sur les crises d'arthrose. Et pas seulement : elle soulage les tendinites, les sciatiques, les lombalgies. Malheureusement surexploitée, il doit donc être utilisé avec modération. L'harpagophytion (*Harpagophytum procumbens*, aussi appelée « griffe du diable »), est une racine africaine sauvage qui pousse en profondeur dans les savanes désertiques d'Angola, de Namibie, du Botswana et d'Afrique du Sud. C'est au début du XXe siècle qu'un Allemand, constatant ses effets médiquins, réussit

à identifier la plante malgré le secret que désiraient maintenir le praticien traditionnel qu'il avait vu l'utiliser. Son impressionnante action anti-inflammatoire séduit vite les industries pharmaceutiques occidentales et dès la seconde guerre mondiale, son exportation commence.

Ainsi, mieux vaut utiliser l'harpagophytion en remède de crise que de fond, d'autant qu'il n'est pas sans effet secondaire. En traitement de fond, d'autres plantes nationales, certes moins exotiques mais tout aussi intéressantes, comme la reine des prés ou le saule, constituent des alternatives intéressantes.

les traiter sans trop tarder !

Blessure redoutée des sportifs, la tendinite peut nous priver un certain temps de notre activité favorite. Il est pourtant possible de s'en préserver dès que le mal titille, et de bien la soigner pour éviter la douleur chronique.



« Le traitement dépend de l'importance de la tendinite, de sa localisation. Il peut comporter la prise d'anti-inflammatoires et des soins de kinésithérapie : massages des muscles autour du tendon pour le relâcher, cryothérapie (froid intense) anti-inflammatoire, ultrasons pour redonner de l'élasticité au tendon, ondes de choc pour améliorer la vascularisation et la cicatrisation » explique le Dr Delong. La durée d'une tendinite est variable selon la localisation : d'une ou deux semaines à deux ou trois mois, voire un an pour le coude. Pendant ce temps, pas de sport : mieux vaut se mettre en position « ois » sous peine de rechute.

5 erreurs à éviter

Laisser trainer sa tendine plus de 10 jours... et ne rien changer à ses habitudes.

Avaler des antalgiques ou de l'ibuprofène pour tenir. Si continue l'entraînement, il y a un risque de rupture du tendon !

Continuer le sport avec un bandage ou une cheville. C'est inutile à ce stade et ça peut donner un faux sentiment de sécurité.

Se faire manipuler. Pas d'ostéo en période aiguë.

Forcer sur les étrierments. En s'imaginant que cela va « remettre les choses en place ».

Quels sont les facteurs de risque ?

La pratique de certains sports. N'importe quelle activité (gestes répétitifs au travail...) peut entraîner une tendinite. Mais les sports sollicitant les articulations sont plus à risque : ceux de raquette (tennis, badminton, squash) ou d'extension (volley, jogging, danse...). Les sports en salle aussi, mais dans ce cas, c'est généralement parce qu'on ne pense pas à boire.

La malgraine. Si on est très mince, on y est plus sujet car les tendons ont alors tendance à frotter directement sur les os.

L'héritéité. Elle joue un rôle, en raison d'une prédisposition aux tendinites dans certaines familles.

TUNISIE

Mise en échec d'une opération terroriste et élimination d'un élément "dangereux" à Kasserine

Les unités sécuritaires tunisiennes ont réussi dans le cadre d'une action sécuritaire préventive, menée samedi, dans le gouvernorat de Kasserine (ouest du pays), à déjouer une opération terroriste après la traque d'un groupe d'éléments extrémistes, a annoncé le ministère de l'Intérieur, cité par l'agence de presse tunisienne TAP.



"Cette opération a abouti à l'élimination de l'élément terroriste classé +dangereux+ Seddik Laâbidi et à l'arrestation de l'élément terroriste qui l'accompagnait, et ce aux abords du marché hebdomadaire de Feriana, gouvernorat de Kasserine", a précisé le ministère tunisien. Il

a ajouté qu'"un agent de sécurité a subi de graves blessures corporelles lors de cette opération, nécessitant son transfert à l'hôpital pour y recevoir les soins nécessaires". "L'opération sécuritaire se poursuit afin de déterminer toutes ses circonstances", a conclu la même source.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

La Somalie assure la présidence tournante pour le mois de janvier

La Somalie assumera officiellement la présidence tournante du Conseil de sécurité de l'ONU à compter de ce mois de janvier, succédant à la Slovénie.

Le représentant permanent de la Somalie auprès de l'ONU tiendra une conférence de presse vendredi, afin d'informer les journalistes accrédités du programme de travail du

Conseil, après son approbation par ce dernier lors de sa séance le jour même.

Le Conseil de sécurité est composé de 15 Etats membres, chacun disposant d'une voix.

Cinq d'entre eux sont membres permanents et possèdent le droit de veto : la Russie, la France, la Chine, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Les

dix autres sont des membres non permanents, élus pour un mandat de deux ans par l'Assemblée générale selon une répartition géographique établie. Outre la Somalie, ces membres non permanents sont le Danemark, la Grèce, le Pakistan, le Panama, Bahreïn, la République démocratique du Congo (RDC), le Libéria, la Lettonie et la Colombie.

NIGERIA

Plus de 30 morts et plusieurs personnes enlevées dans le centre du pays

Plus de 30 personnes ont été tuées et plusieurs autres enlevées samedi par des gangs criminels, dans l'Etat du Niger, situé dans le centre-nord du Nigeria, a annoncé dimanche la police.

"Plus de 30 victimes ont perdu la vie pendant l'attaque, certaines personnes ont également été enlevées", a déclaré Wasiu Abiodun, porte-parole de la police de l'Etat du Niger. Mercredi, neuf autres

personnes ont été tuées par des hommes armés lors des célébrations du Nouvel An dans l'Etat de Plateau, au centre-nord du Nigeria.

L'attaque s'est produite dans le village de Chigwi,

district de Vwang, dans la zone de gouvernement local de Jos Sud, alors que les habitants s'étaient rassemblés pour les festivités traditionnelles de la nuit de passage à la nouvelle année.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Ciudad de la Paz devient la nouvelle capitale

La Guinée équatoriale a officiellement déplacé sa capitale de Malabo à Ciudad de la Paz dans la province de Djibloho, dans l'est du pays, en pleine forêt équatoriale, selon un décret présidentiel publié samedi. Ce projet avait été lancé en 2008 par le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo "pour des raisons stratégiques".

"Ciudad de la Paz (ville de la paix), dans la province de Djibloho est déclarée capitale de la République de Guinée équatoriale", selon les termes

du décret présidentiel. Pour la mise en œuvre effective de ce décret, les services de la présidence, les pouvoirs de l'Etat, les organes constitutionnels, les organismes gouvernementaux et les entreprises publiques de l'Etat devront prendre dans un délai d'un an toutes les mesures et dispositions nécessaires pour leur transfert et leur installation effective dans la nouvelle capitale. Le chef de l'Etat de ce petit pays hispanophone d'Afrique centrale a justifié cette décision par la situation

géographique de Ciudad de la Paz et son potentiel d'extension "comme l'option idéale pour abriter la capitale de Guinée équatoriale", explique le décret.

Parmi les autres motifs ayant poussé les autorités à changer de capitale, figure la croissance urbaine rapide des villes de Malabo (ex-capitale politique située sur l'île de Bioko) et Bata (capitale économique sur le continent) au cours des dernières années.

APS

SOUUDAN

Alerte sur une catastrophe humanitaire imminente au Kordofan du Sud

Un collectif de médecins soudanais a mis en garde contre une catastrophe sanitaire et humanitaire imminente dans la ville de Dalang, dans l'Etat du Kordofan du Sud, en raison du siège prolongé et des bombardements intensifs menés par les Forces de soutien rapide (FSR).

Dans un communiqué rendu public samedi, le collectif a indiqué que "la ville de Dalang est la cible de pilonnages quotidiens, faisant des morts et des blessés parmi les civils".

Il a relevé que le blocus imposé par les FSR demeure "extrêmement sévère" et fait planer le risque d'un effondrement humanitaire, alors que "les hôpitaux et les structures de santé souffrent de pénuries aiguës de nourriture et de fournitures médicales essentielles".

A cet égard, il a appelé les agences humanitaires et les organisations internationales à intervenir d'urgence pour lever le siège, garantir l'acheminement de l'aide alimentaire et médicale, et assurer la protection des civils et du personnel de santé afin d'éviter une aggravation de la situation.

Il a exhorté également la communauté internationale à agir sans délai pour éviter au Kordofan du Sud un scénario similaire à celui d'El-Fasher, passée sous contrôle des FSR le 26 octobre, où des organisations locales et internationales ont fait état de massacres de civils.

Les trois Etats du Kordofan Nord, Ouest et Sud connaissent depuis plusieurs semaines de violents affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR, contrignant des dizaines de milliers de personnes à fuir.

114 civils tués en une semaine dans le Darfour

Au moins 114 civils ont été tués, des dizaines d'autres blessés et 17 sont portés disparus en l'espace d'une semaine dans le Darfour-Nord où les combats entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) se sont multipliés, ont indiqué dimanche des sources médicales.

"Cinquante-et-un civils ont été tués dans des frappes de drones sur la ville d'El-Zurq", a indiqué une source médicale de l'hôpital de la ville.

Une autre source médicale a fait état de 63 civils tués à Kernoi, près de la frontière tchadienne, en plus de 57 blessés et 17 personnes portées disparues, en une semaine dans des attaques attribuées aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR).

Al-Burhan promet la victoire contre les FSR

Le président du Conseil de souveraineté transitoire du Soudan, Abdel Fattah al-Burhan, a promis jeudi la victoire contre les Forces de soutien rapide (FSR), tout en affirmant que la voie vers une réconciliation nationale demeure ouverte.

"Nous rassurons notre peuple, partout, que la victoire arrive et qu'elle appartient au peuple soudanais", a déclaré al-Burhan dans un discours prononcé à l'occasion du 70e anniversaire de l'indépendance du Soudan, cité par l'agence de presse soudanaise SUNA.

Affirmant également que la porte de la réconciliation nationale reste ouverte, il a souligné que "le conflit avait uni le peuple soudanais et renforcé sa détermination nationale, tout en assurant aux habitants des régions du Darfour et du Kordofan que la victoire était proche".

Enclenché en avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux FSR, a fait des milliers de morts et déplacé des millions de personnes.

VENEZUELA

La Cour suprême confie la présidence par intérim à Delcy Rodríguez après une crise institutionnelle majeure

Le Venezuela traverse l'une des périodes les plus critiques de son histoire politique récente. Dans une décision aux implications institutionnelles et géopolitiques considérables, la Cour suprême de justice (TSJ) a ordonné, samedi soir, à la vice-présidente exécutive Delcy Rodríguez d'assumer immédiatement les fonctions de présidente de la République par intérim.



Par Abed Meghit

Cette mesure exceptionnelle intervient dans un contexte de bouleversement sans précédent, marqué, selon plusieurs sources médiatiques, par la capture du président Nicolás Maduro par les États-Unis lors d'une opération militaire menée à Caracas.

La décision de la plus haute juridiction du pays a été rendue publique à travers une lecture solennelle diffusée simultanément à la radio et à la télévision nationales.

C'est la magistrate Tania D'Amelio, membre de la Cour suprême, qui a donné lecture de l'ordonnance judiciaire, soulignant le caractère immédiat et obligatoire de son application.

« Il est ordonné que la citoyenne Delcy Eloína Rodríguez Gómez, vice-présidente exécutive de la République bolivarienne du Venezuela, assume et exerce, en tant que présidente par intérim, l'ensemble des pouvoirs, devoirs et attributions inhérents à la fonction de présidente de la République », stipule clairement la décision judiciaire.

Le texte insiste également sur le fait que cette responsabilité doit être exercée « immédiatement », sans délai ni transition intermédiaire.

Une transition imposée par l'urgence institutionnelle

Selon l'argumentaire développé par la Cour suprême, cette décision s'inscrit dans le cadre constitutionnel visant à garantir la continuité de l'État, la stabilité des institutions et le fonctionnement régulier des pouvoirs publics en période de vacance ou d'empêchement du chef de l'État.

La juridiction suprême justifie

ainsi son intervention par la nécessité d'éviter un vide institutionnel aux conséquences potentiellement graves pour la sécurité nationale et l'ordre public.

Delcy Rodríguez, figure centrale du pouvoir exécutif vénézuélien et proche collaboratrice de Nicolás Maduro depuis de nombreuses années, se voit ainsi investie d'un rôle stratégique à un moment où le pays fait face à une pression internationale accrue et à une incertitude politique profonde.

Une opération militaire aux répercussions mondiales

L'élément déclencheur de cette décision exceptionnelle réside dans les informations diffusées samedi par plusieurs médias internationaux, citant des déclarations attribuées au président américain Donald Trump.

Selon ces sources, les États-Unis auraient mené une opération militaire ciblée dans la capitale vénézuélienne, aboutissant à la capture du président Nicolás Maduro et de son épouse, avant leur transfert hors du territoire national.

Si ces informations n'ont pas encore fait l'objet d'une confirmation officielle et détaillée par les autorités vénézuéliennes ou américaines, leur diffusion a suffi à provoquer un choc politique majeur à Caracas, accélérant la réaction des institutions judiciaires et constitutionnelles du pays.

Un signal fort envoyé à la communauté internationale

En confiant la présidence par intérim à Delcy Rodríguez, la Cour suprême entend également envoyer un message clair à la communauté internationale : l'État vénézuélien demeure fonctionnel, ses institutions

restent opérationnelles et la continuité du pouvoir est assurée dans le respect du cadre légal national.

Cette nomination vise à préserver la souveraineté institutionnelle du pays face à ce que de nombreux responsables vénézuéliens qualifient d'« ingérence étrangère » et de violation du droit international.

Plusieurs chancelleries étrangères suivent avec une extrême attention l'évolution de la situation, conscientes des répercussions potentielles sur l'équilibre régional en Amérique latine.

Des défis immédiats pour la présidente par intérim

Dès sa prise de fonctions, Delcy Rodríguez hérite d'un agenda chargé et de défis multiples.

Sur le plan intérieur, elle devra rassurer la population, maintenir la cohésion des forces politiques et sécuritaires, et garantir le fonctionnement normal des services de l'État.

Sur le plan extérieur, la gestion de la crise diplomatique avec Washington s'annonce particulièrement délicate, dans un contexte de tensions déjà vives entre les deux pays.

La présidente par intérim devra également composer avec les attentes de la communauté internationale, partagée entre appels à la retenue, demandes de clarification et préoccupations liées à la stabilité régionale.

Une page décisive de l'histoire vénézuélienne

Cette décision de la Cour suprême marque indéniablement un tournant dans l'histoire politique du Venezuela. Elle ouvre une nouvelle phase, incertaine mais déterminante, pour l'avenir institutionnel du pays. Dans l'attente de développements officiels supplémentaires concernant le sort du président Nicolás Maduro, le regard du monde reste tourné vers Caracas, où chaque décision prise dans les prochaines heures pourrait peser lourdement sur l'équilibre politique national et régional.

Dans ce contexte exceptionnel, la présidence par intérim de Delcy Rodríguez apparaît comme un pivot central destiné à préserver, autant que possible, la stabilité de l'État vénézuélien face à une crise aux dimensions historiques.

IRELAND - CHINE

Le Premier ministre irlandais en visite officielle en Chine

Le Premier ministre irlandais Michel Martin se rend dimanche en Chine pour une visite officielle avec l'objectif de renforcer les relations commerciales mais aussi les liens avec l'UE dont Dublin prend la présidence tourne en juillet.

Le chef du gouvernement irlandais se rendra à Pékin, où il rencontrera le président Xi Jinping et le Premier ministre Li Qiang, et à Shanghai, puissance économique du pays, où il se réunira notamment avec des chefs d'entreprise et investisseurs, a annoncé son bureau dans un communiqué.

Il s'agit de la première visite d'un Premier ministre irlandais depuis 2012, selon le service presse de Michel Martin, dont le déplacement en Chine aura lieu jusqu'à jeudi.

« Outre les relations globales entre l'Irlande et la

Chine, nous échangerons nos points de vue sur les défis mondiaux urgents, notamment la paix et la sécurité ainsi que l'environnement commercial », a-t-il déclaré dans ce communiqué.

Le Premier ministre irlandais a également promis "d'insister sur l'importance d'une relation solide entre l'UE et la Chine, et celle d'institutions multilatérales robustes et efficaces".

Le ministère chinois des Affaires étrangères a également espéré samedi que cette visite "contribute à une avancée solide et régulière des relations entre la Chine et l'UE". La Chine est le plus important partenaire commercial de l'Irlande en Asie, et son cinquième plus grand partenaire à l'échelle mondiale, selon Dublin. La valeur des échanges commerciaux de biens et services entre les deux pays s'élevait à 36 milliards d'euros en 2023.

PALESTINE

UNRWA : les habitants de Ghaza vivent toujours dans des conditions désastreuses

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), a souligné que les habitants de la bande de Ghaza "vivent toujours dans des conditions désastreuses", appelant à la levée immédiate des restrictions sionistes sur l'acheminement de l'aide dans l'enclave palestinienne, ravagée par plus de deux ans d'agression génocidaire.

"Les habitants de Ghaza vivent toujours dans des conditions désastreuses", a écrit dimanche l'UNRWA sur les réseaux sociaux, avant de poursuivre : "Leurs maisons se sont effondrées et leurs tentes sont déchirées, les exposant au froid hivernal et aux eaux de pluie".

L'UNRWA a souligné aussi que les habitants de Ghaza "ont un besoin urgent de davantage de nourriture, de médicaments et de fournitures d'abri".

Par ailleurs, l'agence a tenu à rappeler que "l'aide humanitaire est disponible" et que l'UNRWA et d'autres organisations humanitaires "poursuivent leur travail".

"Les restrictions (zionistes) sur l'acheminement de l'aide doivent être levées", a conclu l'UNRWA dans son message.

Plus de 470 colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade d'Al-Aqsa

Au moins 476 colons sionistes ont pris d'assaut dimanche l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville d'El-Qods occupée, sous la protection de la police d'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les colons, qui se sont introduits dans l'enceinte de la mosquée par groupes, ont mené des marches provocatrices dans ses cours et effectué des rituels talmudiques, a précisé l'agence Wafa, qui cite des sources locales.

Troisième Lieu-Saint de l'islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et soldats sionistes.

Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

Cisjordanie occupée : plusieurs maisons attaquées par des colons sionistes à El Khalil

Un groupe de colons sionistes armés a attaqué plusieurs maisons de Palestiniens samedi, et tenté de voler leur bétail à Musafir Yatta, au sud d'El Khalil, en Cisjordanie occupée, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa.

Cité par Wafa, le militant Osama Makhamra a déclaré qu'"un groupe de colons sionistes armés avait attaqué les maisons de plusieurs maisons de Palestiniens à Musafir Yatta, au sud d'El Khalil, dans le but de voler leurs moutons".

Notant que ces derniers ne sont pas parvenus à s'emparer du cheptel des Palestiniens, le militant a rappelé que la violence des colons sionistes contre les Palestiniens et leurs biens est courante en Cisjordanie occupée.

Il a indiqué que ces agressions incluent, entre autres, des incendies de biens et des mosquées, des jets de pierres, le déracinement des cultures et des oliviers, ainsi que des attaques contre les habitations.

Les organisations internationales ont signalé une forte augmentation de la violence des colons à l'encontre de civils palestiniens en Cisjordanie occupée ces dernières années.

YENNAYER 2976

Programme riche et varié pour la célébration du Nouvel An amazigh (Assad)

Un programme riche et varié, comprenant plusieurs activités culturelles, a été arrêté pour la célébration du Nouvel An amazigh, prévue du 10 au 12 janvier dans la wilaya de Béni Abbas, avec l'organisation de la 6ème édition du Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes, a indiqué, à Alger, le Secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad.



Lors d'une conférence de presse au siège de la Télévision algérienne, consacrée à la présentation du programme des festivités nationales du Nouvel An amazigh (Yennayer 2976), M. Assad a précisé que le slogan retenu pour l'édition de cette année, "De Beni Abbès...Yennayer brille pour l'Algérie victorieuse", reflétait "la fierté d'appartenir à une Algérie une et indivisible et à une Algérie victorieuse".

Dans ce sillage, il a annoncé le départ de la caravane nationale dédiée à cette manifestation le 9 janvier, de la gare ferroviaire de l'aéroport "Houari Boumediène" vers Abadla (wilaya de Béchar), puis par voie terrestre vers la wilaya de Béni Abbès.

Il a souligné que cette caravane incarne "la richesse et la diversité culturelle dont regorge l'Algérie, à l'instar de la langue amazighe dans

ses différentes variantes linguistiques".

Cette manifestation sera marquée par l'organisation de plusieurs activités culturelles, dont l'inauguration d'une fresque artistique à Béni Abbès intitulée "L'arabe et tamazight", ainsi qu'un forum participatif destiné aux enfants sous le thème "Yennayer, symbole de diversité et d'unité".

M. Assad a ajouté que

le nombre de participants à la 6ème édition du Prix du président de la République pour la littérature et langue amazighes a atteint 103 candidats, à titre individuel ou dans le cadre de centres de recherche ou d'associations, soulignant que le prix porte sur quatre axes : la littérature et la traduction, le patrimoine immatériel, la linguistique, et la recherche technologique et la numérisation.

Il est également prévu l'organisation d'un atelier de traduction de certains ouvrages de l'arabe vers tamazight, ainsi qu'un forum participatif destiné aux enfants sous le thème "Yennayer, symbole de diversité et d'unité".

M. Assad a ajouté que le nombre de participants à la 6ème édition du Prix du président de la République pour la littérature et langue amazighes a atteint 103 candidats, à titre individuel ou dans le cadre de centres de recherche ou d'associations, soulignant que le prix porte sur quatre axes : la littérature et la traduction, le patrimoine immatériel, la linguistique, et la recherche technologique et la numérisation.

Il est également prévu

la présentation du

programme du HCA pour

l'année 2026, l'intervenant

à indiquer que ce

dernier prévoit plusieurs

volets, dont l'accompagnement de projets de re

cherche et l'organisation

d'ateliers au profit des

journalistes, en plus de la

poursuite du développe

ment de plateformes nu

mériques.

Dans ce cadre, une nouvelle plateforme destinée aux inspecteurs de la langue amazighe sera lancée.

M'SILA

Projection en avant-première du film documentaire "Boussaâda, Art et Histoire"

La salle Kasr Essaâda de Boussaâda a abrité, samedi soir, la projection en avant-première du film documentaire "Boussaâda, Art et Histoire", dédié aux chants populaires et au patrimoine musical de cette région.

Le réalisateur du film, Mokhtar Bouhalil, a déclaré à l'APS, en marge de la projection, que cette œuvre, produite par l'association artistique El-Baha, s'inscrit dans un projet artistique consacré au patrimoine musical dans le cadre d'un programme du ministère de la Culture et des Arts.

Il a souligné que ce film aborde, en 70 minutes environ, l'histoire des chants populaires répandus dans la région depuis le début du siècle dernier, dont le célèbre "yeyyey", devenu "partie intégrante du patrimoine musical de Boussaâda et de sa région".

L'œuvre comprend également des témoignages historiques d'artistes et de

chercheurs sur l'histoire de la région et sur ce type d'art authentique et ses liens avec les principales étapes historiques traversées par Boussaâda et ses environs. Le film se penche également sur les différents facteurs ayant contribué au développement de cet art et à son renouveau croissant au point de devenir un symbole de la culture locale.

Le directeur de la culture et des arts de la wilaya de M'sila, Mourad Benissa, a déclaré, pour sa part, que la réalisation de ce documentaire traduit la politique du ministère de tutelle en matière de documentation et de classification du patrimoine immatériel.

Il a considéré que de telles œuvres "contribuent de manière significative, en faisant connaître ce type de chant et en s'employant à le faire renaître sur la scène artistique nationale, à la préservation d'un patrimoine important de la mémoire de la région".

PUBLICITÉ



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT
DIRECTION RÉGIONALE D'ALGER OUEST
CITE DES 540 LOGEMENTS BRAKNI - BT « D » - WILAYA DE BLIDA
NO IDENTIFICATION FISCALE: 000016001405697
A.A.D.L.

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT (MAÎTRISE D'ŒUVRE)
ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE 1400 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC
LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE
VIABILISATION SIS A LA COMMUNE D'EL AFFROUN « SITE 02 », WILAYA DE BLIDA PROGRAMME
LOCATION-VENTE

« TRANCHE 300 000 LOGEMENTS, ZONE 01 »
N° 256 /DRAO/AADL/2025

En application aux dispositions de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 8 octobre 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, notamment les articles 24 et 36, 32, 34 et 35 de la loi n° 20-10 du 16 septembre 2020 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'**AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT (AADL)**, Direction Régionale Ouest, lance un concours national d'architecture restreint (maîtrise d'œuvre) ETUDE ET SUIVIS DES TRAVAUX DE REALISATION DE 1400 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS A LA COMMUNE D'EL AFFROUN « SITE 02 », WILAYA DE BLIDA PROGRAMME LOCATION-VENTE AADL 03 « TRANCHE 300 000 Logements Zone 01 »

Il s'agit d'un concours national d'architecture, restreint (maîtrise d'œuvre) destiné aux architectes et aux bureaux d'études inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

a. CAS DES SOUMISSAIRE SEUL :

a. Capacités professionnelles :

Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes.

b. Capacité financière :

Candidats ou soumissions ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 36 000 000 DAIS l'ont fait par le chiffre d'affaires cumulé des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024), justifié par les déclarations des importants forfaits uniques ou des bilans financiers visés par les services des impôts.

C. Capacités techniques :

Références professionnelles :

Ayant déjà conçu, étudié et suivi (maîtrise d'œuvre), durant les dix dernières années (2016 à 2025) à partir de la date réception provisoire, au moins :

- 500 logements ou plus en un seul tenant avec VRD
- Ou un cumul de 1000 logements ou plus, en prenant en considération les projets de 250 logements ou plus y compris VRD.

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution contenant :

- L'intitulé du projet.

- Le montant du projet.

- Date de réception provisoire.

Délivrées par des maîtres d'ouvrage publics.

b. Moyens humains:

Il s'agit de :

- Un (01) chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

- Un (01) architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience de 03ans ou plus

Justifiés par diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

c. Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- ou véhicule automobile;

- 02 micro-ordinateurs;

- 02 imprimantes;

- Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'hussier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (date de six mois maximums à la date de dépôt des offres) pour tout autre matériel.

d. Moyens humains:

Il s'agit de :

- Un (01) chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

- Un (01) architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience de 03ans ou plus

Justifiés par diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

e. Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- ou véhicule automobile;

- 02 micro-ordinateurs;

- 02 imprimantes;

- Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'hussier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (date de six mois maximums à la date de dépôt des offres) pour tout autre matériel.

f. Moyens humains:

Il s'agit de :

- Un (01) chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

- Un (01) architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience de 03ans ou plus

Justifiés par diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

g. Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- ou véhicule automobile;

- 02 micro-ordinateurs;

- 02 imprimantes;

- Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'hussier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (date de six mois maximums à la date de dépôt des offres) pour tout autre matériel.

h. Moyens humains:

Il s'agit de :

- Un (01) chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

- Un (01) architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience de 03ans ou plus

Justifiés par diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

i. Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- ou véhicule automobile;

- 02 micro-ordinateurs;

- 02 imprimantes;

- Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'hussier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (date de six mois maximums à la date de dépôt des offres) pour tout autre matériel.

j. Moyens humains:

Il s'agit de :

- Un (01) chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

- Un (01) architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience de 03ans ou plus

Justifiés par diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

k. Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- ou véhicule automobile;

- 02 micro-ordinateurs;

- 02 imprimantes;

- Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'hussier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (date de six mois maximums à la date de dépôt des offres) pour tout autre matériel.

l. Moyens humains:

Il s'agit de :

- Un (01) chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

- Un (01) architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience de 03ans ou plus

Justifiés par diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

m. Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- ou véhicule automobile;

- 02 micro-ordinateurs;

- 02 imprimantes;

- Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'hussier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (date de six mois maximums à la date de dépôt des offres) pour tout autre matériel.

n. Moyens humains:

Il s'agit de :

- Un (01) chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

- Un (01) architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience de 03ans ou plus

Justifiés par diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

o. Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- ou véhicule automobile;

- 02 micro-ordinateurs;

- 02 imprimantes;

- Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'hussier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (date de six mois maximums à la date de dépôt des offres) pour tout autre matériel.

p. Moyens humains:

Il s'agit de :

- Un (01) chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

- Un (01) architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience de 03ans ou plus

Justifiés par diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

q. Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- ou véhicule automobile;

- 02 micro-ordinateurs;

- 02 imprimantes;

- Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'hussier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (date de six mois maximums à la date de dépôt des offres) pour tout autre matériel.

r. Moyens humains:

Il s'agit de :

- Un (01) chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

- Un (01) architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience de 03ans ou plus

Justifiés par diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

s. Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- ou véhicule automobile;

- 02 micro-ordinateurs;

- 02 imprimantes;

- Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'hussier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (date de six mois maximums à la date de dépôt des offres) pour tout autre matériel.

t. Moyens humains:

Il s'agit de :

- Un (01) chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

- Un (01) architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience de 03ans ou plus

Justifiés par diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

u. Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- ou véhicule automobile;

- 02 micro-ordinateurs;

- 02 imprimantes;

- Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules, constat récent d'hussier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (date de six mois maximums à la date de dépôt des offres) pour tout autre matériel.

v. Moyens humains:

Il s'agit de :

- Un (01) chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

- Un (01) architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience de 03ans ou plus

Justifiés par diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et éventuellement fiche carrière, contrat ANEM.

w. Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- ou véhicule automobile;

</div

NUMÉRISATION

2025: L'Algérie engagée dans un processus de transformation numérique globale en application des instructions du président de la République

En 2025, l'Algérie s'est engagée dans un processus de transformation numérique globale, en application des instructions fermes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, quant à l'impératif de parachever la généralisation de la numérisation selon une vision stratégique reflétant la volonté de l'Etat de consacrer la transparence dans la gestion et d'éradiquer les formes de corruption et de bureaucratie.

Le président de la République a fait de cette question un fondement essentiel pour renforcer la transparence et l'efficacité administrative, en donnant des instructions fermes afin de finaliser le processus de généralisation de la numérisation.

Il avait souligné que ce processus était désormais "une nécessité incontournable" et que l'"intégration de tous les secteurs à cette démarche n'était pas une option", exprimant son rejet de tous les motifs avancés pour justifier un quelconque retard à cet effet.

Dans ce contexte, la Haute-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmoulaoud avait mis en avant "l'extrême importance que le président de la République accordait au dossier de la numérisation et son suivi personnel de l'avancement du processus", ce qui témoigne de "la forte volonté politique animant la plus haute autorité du pays pour la réalisation d'une transformation numérique globale en Algérie".

Dans le cadre de cette approche globale, le Commissariat avait annoncé, en mai dernier, le contenu de la stratégie nationale de la transformation numérique à l'horizon 2030, qui constitue la première référence nationale encadrant le processus de concrétisation de cette transformation.

Cette stratégie repose sur cinq axes que sont "l'infrastructure de base des technologies de l'information et de la communication", "le capital humain et la formation", "la gouvernance numérique", "l'économie numérique" et "la société numérique".

La stratégie s'appuie en outre sur deux piliers majeurs, le premier concernant le cadre juridique et réglementaire, régissant, encadrant et régulant le domaine numérique, sur lequel travaille actuellement le Haut-commissariat à la numérisation à travers l'éla-



boration du projet de loi sur la numérisation, le second portant sur la cyber sécurité et englobant la protection des données et des systèmes contre les cyber menaces.

Compte tenu du lien entre la transformation numérique et la souveraineté ainsi que la cyber sécurité, le président de la République a décidé la création d'un dispositif national de sécurité des systèmes d'information, composé du Conseil national de la sécurité des systèmes d'information (CNSSI) et de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

Par ailleurs, le Haut-Commissariat s'attelle à mettre en service le système national d'information, constitué de la base de données nationale, du système national d'interopérabilité – destiné à assurer l'interconnexion des différents ministères et organismes publics –, ainsi que du système national d'aide à la prise de décision.

Ce système permettra de fournir des données fiables, actualisées, et organisées, afin d'aider les déci-

deurs dans la mise en place et le suivi des politiques publiques. Dans ce cadre, Mme Benmoulaoud a fait état de la réalisation de 46 opérations de raccordement à la fibre optique à haut débit d'internet au profit des différents départements ministériels et organismes publics, afin de garantir le transfert des données de ces institutions à la base nationale de données.

L'année 2025 a également été marquée par la conclusion de plusieurs conventions de coopération entre différents secteurs et instances activant dans le domaine de la numérisation et du renforcement de la transparence, à leur tête le Haut commissariat à la numérisation et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), visant à renforcer les capacités en matière de lutte contre la corruption et de bonne gouvernance.

Dans ce sillage et afin de finaliser le processus de parachèvement total de la création du Commissariat, lancé en 2023, le Comité scientifique et technique du Haut commissariat à la Numérisation a été installé, en octobre dernier, avec pour mission de contribuer à l'orientation des politiques numériques nationales.

Dans le volet juridique, le processus de la transformation numérique s'est renforcé par un nouveau texte de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique visant à instaurer un environnement numérique de confiance et à renforcer la sécurité des systèmes d'information nationaux.

Dans ce contexte, l'année en cours a vu le lancement de plateformes numériques par plusieurs secteurs, dans le but d'améliorer le processus de prise en charge des préoccupations des citoyens et de leur faciliter l'accès aux services via une interface numérique moderne.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

VILAYA DE BOUmerdes

DAIRA DE : KHEMIS EL KHECHNA

COMMUNE DE LARBATACHE

N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 098435215073517

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°07/2025

Le président de l'assemblée populaire communale de LARBATACHE lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet :

« Réalisation D'une Cantine Scolaire type 100 rations à L'Ecole LAZREG SLIMANE »

Toutes les entreprises qualifiées dans le secteur bâtiments (Activité principal ou secondaire) en cours de validité, de catégorie trois (03) et plus et ayant au moins un projet en bâtiment pour un montant supérieur ou égal à 10 000 000,00 DA et Possédant un moyen de chiffre d'affaires des trois dernières années : 2022,2023,2024 de Dix million dinars algériens (10 000 000,00 Da) ou plus visée par les services des impôts, intéressées par le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de LARBATACHE, contre paiement de huit mille (8 000,00 DA au compte du trésorier intercommunal d'Ouled Moussa.

L'offre doit contenir : (03) enveloppes :

A - Dossier candidature :

- 01- Déclaration de candidature remplis, signé et datée avec cachet.
- 02- Déclaration de probité remplis, signé et datée avec cachet.
- 03- Copié du statut pour SARL, EURL, SPA, SNC.
- 04- Copie des bilans comptables ou attestation de chiffre d'affaire des trois dernières Années (2022-2023-2024) et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visé par les services des impôts).
- 05- Procuration ou délégation de signature au nom, de l'entreprise
- 06- Une copie Certificat de qualification et classification en cours de validité dans travaux bâtiment l'activité principale ou secondaire en de catégorie Trois (III) et plus.
- 07- Copies des attestations d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS, CACOBATH).
- 08- Référence bancaire (RIB).
- 09- Références professionnelles (copie des attestations de bonne exécution travaux similaire en même nature (en bâtiments) signés par le maître d'œuvre public).

Offre technique : L'offre technique doit contenir les pièces et documents suivants :

- 01- Le Déclaration à souscrire remplis, signé et datée avec cachet.
- 02- un mémoire technique justificatif remplis, signé et daté avec cachet.
- 03- Le présent cahier des charges rempli, signé, cacheté et daté par le soumissionnaire avec la mention manuscrite « et accepté» annexé de ses spécifications techniques avec précision des délais de réalisation technique.
- 04- Les moyens humains doivent être justifiés par attestation d'affiliation à la CNAS individuelle moins de 3 mois à compter de la date d'ouverture (si il n'est pas spécifié pour un délai) pour tout le personnel utilisé plus le diplôme pour le personnel de l'encadrement.
- 05- Les moyens matériels doivent être justifiés par carte grise avec contrat d'assurance en cours de validité ou contrat de location notarié avec contrat d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat ou contrat de location notarié en cours de validité pour le matériel non roulant.
- 06- Le Planning prévisionnel des travaux signé avec cachet.
- 07- L'instruction aux soumissionnaires paraphés, cachetée et datée.

Offre financière : L'offre financière doit contenir :

- 1- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint dument remplis, daté, signée et cacheté.
- 2- Le bordereau des prix unitaire dument, remplis, daté, signée et cacheté.
- 3- Le devis quantitatif et estimatif remplis, daté, signé et cacheté.

Les offres comprennent un dossier candidature, une offre technique et une offre financière ; chaque offre est insérée dans une enveloppe ferme et cachetée indiquant l'objet d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ainsi que la mention candidature ou technique financière. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe comportant la mention : A Monsieur Le Président De L'APC De La Commune De LARBATACHE

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 07/2025

Projet « Réalisation D'une Cantine Scolaire type 100 rations A L'Ecole LAZREG SLIMANE»

« A N'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres »

Le dépôt des offres est fixé le quinzième (15) jour à compter de la première partie du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux ou la presse électronique à 09H00 du matin jusqu'à 11H00. L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique le jour de dépôt des offres à la salle de réunion de la commune de LARBATACHE à 11H:15, Les soumissionnaires sont invités à y assister, Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres une durée de trois (03) mois à compter de la date dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya AIN DEFLA

Daira EL AMRA

NIF : 423002000044045

MISE EN DEMEURE N :02

Vu le marché N 05/2024 du 11/07/2024 portant : RÉNOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT HAY 200 LOGEMENTS EL AMRA SUR UNE DISTANCE 2890M ; conclu avec l'entreprise EUR NB HYDRO BENDJILALI NOUREDINE - AIN DEFLA - avec un montant de : 47.079.934.000DA EN TTC et un délai d'exécution de SEPT (07) MOIS .

On appliquant les closes d'article 149 du décret présidentiel N Décret présidentiel n°15-247 du 2 Dou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

-vu l'arrêté daté le : 28/03/2011 des formalités portant les mise en demeure et leur délais de publications.

-vu l'ODS des travaux daté le : 17/07/2024 .

-vu les visites du chantier des services technique chargée de suivi.

-Vu de non respectant le planning d'avancement des travaux fournis par l'entreprise même dans leur offre technique.

-Vu le retard considérable marqué par l'entreprise de réalisation .

est met mise en demeure a l'entreprise : EUR NB HYDRO : BENDJILALI NOUREDINE - Ain defla- pour terminer les travaux avec respecter les closes du marché et les normes techniques et les règlements exécution sur planning de réalisation , afin de recevoir le projet dans les délais légaux .

donc cela nécessite de renforcer la cadence des travaux du chantier par les moyens humaines et matérielles dans les quarante huit (48)heures compté à partir du premier apparition de cette mise en demeure dans les journaux nationales et BOMOP :

Programme de la soirée

TF1 21:10

france 2 21:10

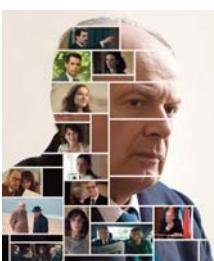
france 3 21:10

CANAL+ 21:06

M6 21:10

Le gendre de ma vie

Le gendre de ma vie nous entraîne aux côtés de Stéphane (Kad Merad), obstétricien éprouné et père attentionné, entouré de sa femme Suzanne (Julie Gayet) et de leurs trois filles. Si sa vie semble parfaite, un désir inavoué le hante : celui de voir enfin un garçon intégrer le cercle familial. Quand Alexia (Pauline Étienne), sa fille ainée, revient d'un séjour au Japon avec une nouvelle inattendue – la rencontre de Thomas (Guillaume Labbé), une star montante du rugby –, Stéphane y voit l'opportunité idéale. Fasciné par ce jeune homme charismatique, il se prend à rêver : et si Thomas était le fils qu'il n'a jamais eu ?

Mitterrand confidentiel
Saison 1

En septembre 1994, le président François Mitterrand, qui doit gérer une cohabitation avec le Premier ministre Edouard Balladur de plus en plus tendue, est attaqué de toutes parts, y compris par son propre camp, à l'occasion de la sortie du livre de Pierre Péan "Une jeunesse française", lequel retrace sa trajectoire sous Vichy. Refusant d'abord de se justifier, François Mitterrand rassemble ses souvenirs, depuis son évasion du stalag jusqu'à la rencontre avec Danielle, sa future épouse, puis son entrée en Résistance, avant d'accepter d'apporter une réponse en direct aux Français, malgré son état de santé incertain...

Les apparences

Derrière les dorures de l'Opéra de Vienne et les salons élégants de l'Institut français, Eve Monlibert (Karin Viard) et son époux Henri (Benjamin Biolay) incarnent le couple parfait : lui, chef d'orchestre admiré, elle, femme cultivée et mère dévouée à leur fils Malo. Leur existence, aussi lisse qu'une partition bien jouée, semble à l'abri des turbulences. Pourtant, lors d'une soirée mondaine dans leur appartement viennois, Eve découvre l'impensable. Un regard furtif, un sourire trop complice, puis la confirmation brûlante : Henri la trompe avec Tina (Laëtitia Dosch), la jeune institutrice de Malo, dont la douceur apparente cache une détermination redoutable.

Monarch: Legacy of Monsters
Saison 1

Dans un monde encore sous le choc des destructions apocalyptiques causées par les combats titaniques entre Godzilla et les Titans, *Monarch: Legacy of Monsters* plonge au cœur d'une conspiration familiale et scientifique qui s'étend sur trois générations. Alors que les ruines de San Francisco fument encore, deux frères et sœurs, Cate (Anna Sawai) et Kentaro (Ren Watabe), découvrent que leur père disparu leur a laissé bien plus qu'un héritage de questions sans réponses. Leur quête pour percer ses secrets les mène sur la piste de *Monarch*, une organisation clandestine dédiée à l'étude – et à la dissimulation – des créatures colossales qui hantent les légendes et les cauchemars de l'humanité.

Cauchemar en cuisine
Saison 16 - Beussent

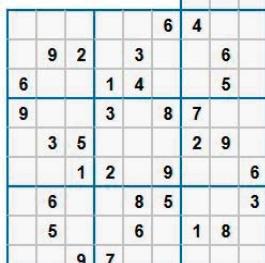
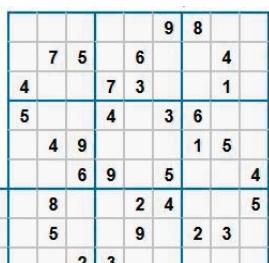
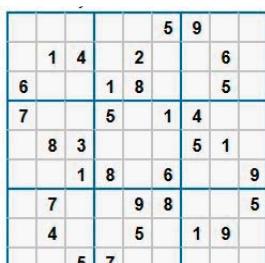
Philippe Etchebest part pour la commune de Beussent dans le Pas-de-Calais. Là, il se rend dans l'établissement tenu par Betty et Romain. Dans le restaurant, la sagacité du chef ne met pas longtemps à découvrir que l'endroit ne tourne pas rond. Les dysfonctionnements sont nombreux à commencer par l'organisation du travail, ce qui perturbe à la fois la cuisine et la salle. Fidèle à son style, Philippe Etchebest pointe les problèmes et tente de secouer Betty et Romain. Mais les ennuis s'accumulent, que ce soit les plats à la saveur douteuse ou l'hygiène qui semble plus que questionnable.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2894

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



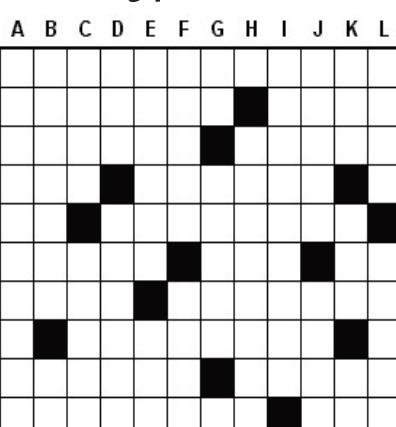
Horizontalement:

Verticalement:

"Qui ne vit que pour soi dans l'isolement vit pour bien peu de chose."

Marie-Jeanne Riccoboni;

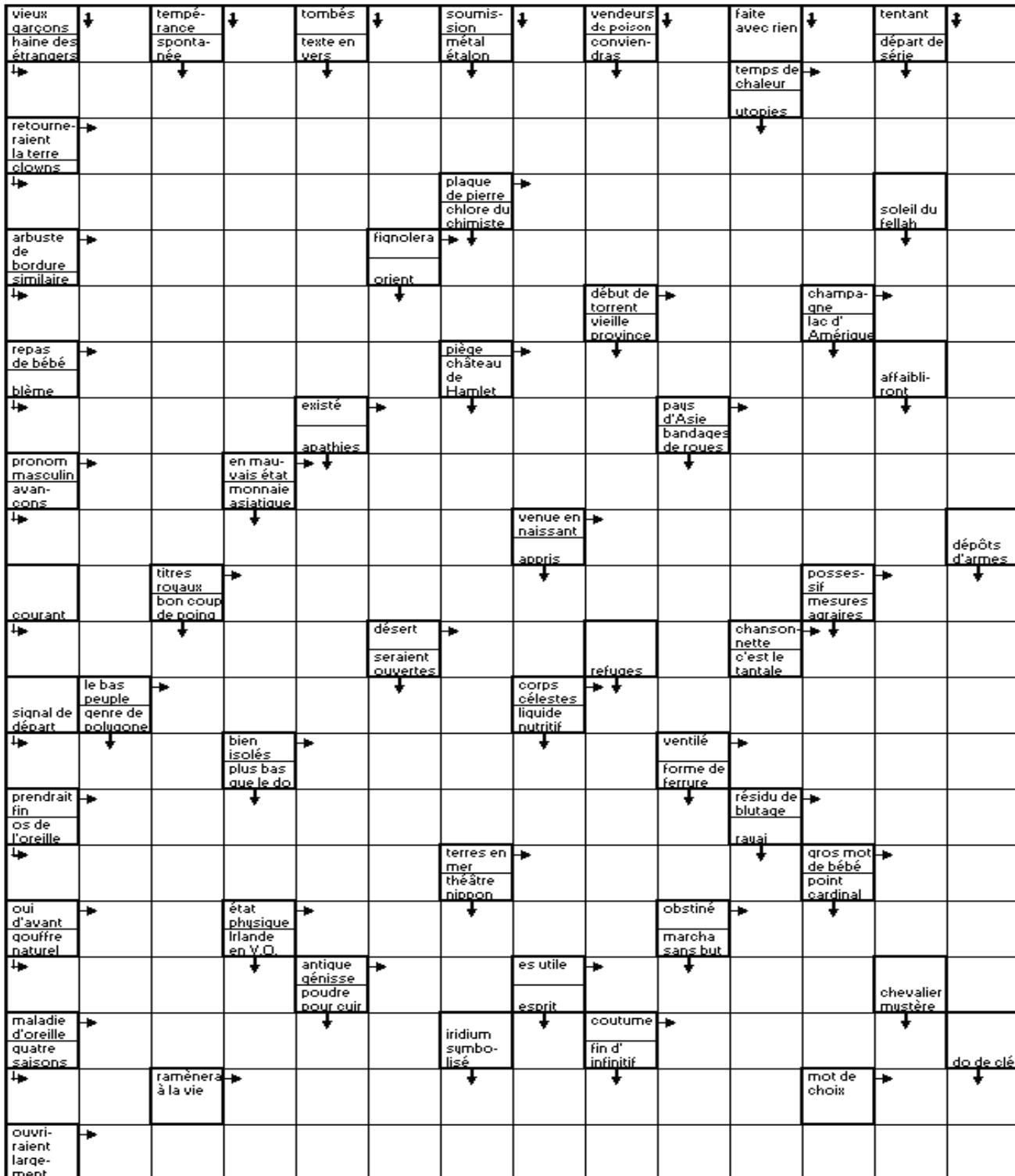
Mots croisés n°2894



Terreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1894

*Solution*

8	3	7	4	6	6	9	2	1
6	1	4	9	2	7	6	6	3
6	9	2	1	8	3	7	6	4
7	6	9	6	3	1	4	8	2
4	8	3	2	7	9	5	1	6
2	5	1	8	4	6	3	7	9
1	7	6	3	9	8	2	4	6
3	4	8	6	5	2	1	9	7
9	2	6	7	1	4	3	8	5

2	3	1	5	4	9	8	6	7
9	7	6	1	6	8	3	4	2
4	6	8	7	3	2	5	1	9
5	2	7	4	1	3	6	9	8
8	4	9	2	7	6	1	5	3
3	1	6	9	8	5	7	2	4
6	8	3	6	4	2	9	1	7
9	1	6	3	8	7	4	2	5
7	2	4	9	1	5	3	6	8

Mots Croisés n°2894

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
T	R	A	N	S	P	A	R	E	N	C	E
A	U	T	O	U	R	S		M	A	R	S
T	E	R	S	E	E		S	I	N	U	S
I	R	E		R	U	M	I	N	A		E
L	A		T	A	X	E	R	E	N		T
L	I	E	E	S		N	O	N	O		C
O	S	T	S		N	E	T	T	O		E
N		A	T	T	I	R	E	S			D
N	A	G	E	R	A		E	S	S	O	R
E	M	E	R	I	S	E		S	U	R	E

Grille géante n°1894

- C - S - C - O - D - C - A
X E N O P H O B I E - R U T
- L A B O U R E R A I E N T
P I T T R E S - D A L L E R - R
- B U I S - C I S E L L E R A
P A R E I L L E - R U S S E - A Y A
- T E T E E - N A S S E - A
P A L E E - V E C U - R I A R A N T
- I L - M A L E N P O I N T
P R E T O N S - I N N E E -
- E - A L T E S S E S - M A
U S U E L L - N U - U - A I R
- P L E B E - A S T R E S
T O P - S E U L S - A E R E
- C E S S E R A I T - S O N A
E T R I E R - I L E S - T E T
- O C - S A N T E - T E T U X
I G U E - I O - S E R S - X
- O T I T E - A - R I T E
A N - R A N I M E R A - O U
- E V E N T R E R A I E N T

BENI-ABBES

Une course nationale de Méharis le 19 mars prochain à Beni-Abbes

Une course nationale de méharis se tiendra, le 19 mars prochain à Beni-Abbes, à l'occasion de la célébration de la fête de la Victoire, avec la participation de représentants de plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris, hier, des services de la wilaya.

Cette initiative fait suite à une proposition présentée par des associations locales, à savoir le club Saoura des courses de méharis et l'association des cavaliers du Sahara, œuvrant pour la promotion du tourisme et du patrimoine culturel de la région, au wali de Beni-Abbes, a-t-on précisé.

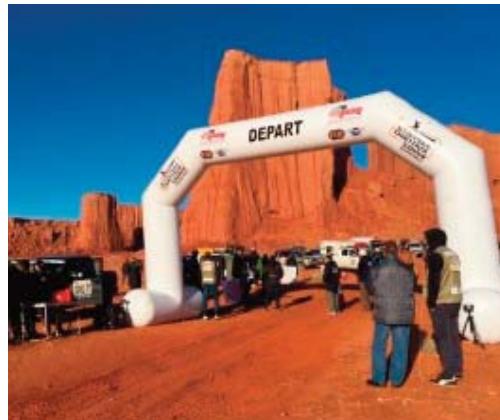
Le chef de l'exécutif local a validé cette proposition, soulignant que son objectif doit s'inscrire dans le cadre de la préservation de cette pratique sportive traditionnelle et populaire pratiquée depuis des générations dans la région, a-t-on indiqué, sachant que la

décision d'organiser cette course nationale est venue en marge du déroulement d'une course régionale de méharis, qui s'est tenue, samedi, a-t-on signalé.

Selon ses organisateurs, la promotion de cette course régionale en événement national permettra, à l'avenir, de renforcer cette pratique sportive ancestrale des habitants de la Saoura et des autres régions du Sud du pays, ainsi que la préservation de ce patrimoine sportif local, tout en favorisant les échanges autour de ce sport traditionnel et populaire entre les compétiteurs.

Outre son rôle culturel et sportif, l'organisation d'une course nationale de Méharis à Beni-Abbes permettra également de dynamiser le tourisme sportif dans une région qui regorge de richesses touristiques, naturelles et patrimoniales, ont-ils expliqué.

Cette compétition régionale a regroupé treize (13) participants représentant les wilayas de Beni-Abbes, Bechar, Timimoun et Adrar. Cet événement sportif traditionnel a été initié par les mêmes associations locales, avec la participation de la commune de Beni-Abbes, attirant une foule nombreuse, ainsi que



des touristes nationaux et étrangers.

Au classement général de cette course régionale de Méharis, la première place est revenue à Akbaoui Mohamed Amine, représentant la wilaya d'Adrar, suivi à la deuxième place par Zakaria Abdelkader,

représentant la wilaya de Timimoun, tandis que les meha-

ristes Lounis Rabie et Reguig Moussa, représentants de la wilaya de Beni-Abbes, se sont classés respectivement à la troisième et quatrième places de cette joute.

Des prix et distinctions ont été remis à ces vainqueurs, lors d'une cérémonie officielle initiée en présence des autorités locales.

JEUX D'ÉCHECS

L'AS Sûreté nationale sacré championne d'Algérie par équipes messieurs à Oran

L'équipe de l'AS Sûreté nationale a été sacrée championne d'Algérie des échecs par équipes seniors-hommes, à l'issue de la compétition, clôturée samedi soir au niveau du village méditerranéen d'Oran.

La formation de l'AS Sûreté nationale, composée de Saâd Belouadah, Arab Adlane, Achour Mohamed Anis et Benghabri Khalil, s'est imposée avec un total de 18 points, remportant neuf victoires durant les neuf rondes, devant le CS.

Bejaia et le CE Constantine, qui ter-

minent respectivement deuxième et troisième avec 12 et 10 points. Le champion d'Algérie, l'AS Sûreté nationale, représentera l'Algérie au championnat arabe des clubs champions en 2026, dans une ville qui sera connue ultérieurement.

A l'issue de ce championnat, les deux derniers au classement, les clubs "AL baydak de Koléa" et l'USPC Oran ont été relégués en seconde division.

Ce championnat national par équipes, disputé selon le système suisse en neuf rondes, à une cadence

d'une heure avec un ajout de 30 secondes par coup, a été jugée d'un niveau technique "très appréciable" avec des parties passionnantes, selon le directeur de la compétition, l'arbitre international Nasreddine Announ.

Cette manifestation sportive de cinq jours, organisée par la ligue de wilaya d'Oran des échecs, en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs, a regroupé 64 échiphiles représentant 16 clubs de la division une.

Lors du tournoi national d'accession, qui a regroupé six clubs de la di-

vision deux, disputé du 30 décembre au 1er janvier sur le même lieu, deux clubs ont accédé en division une. Il s'agit d'Amel Amieur de Tlemcen et l'AS Kaïd-Ahmed de Tiaret, rappelle-ton.

Une cérémonie de remise du trophée aux vainqueurs s'est déroulée en présence du président de la Fédération algérienne des échecs (FAE), Azeddine Brahim Djelloul, et de représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran.

JUDO - CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUEL SENIORS Domination des athlètes des clubs CSA Miloua dames et le CS Ouled El Bahia messieurs

Les judokas du CSA Miloua dames et ceux du club sportif Ouled El Bahia messieurs se sont illustrés aux épreuves du championnat régional individuel seniors, disputé samedi à la salle omnisports d'Arzew (Oran).

Les athlètes de Miloua dames et ceux de Ouled Bahia ont imposé leur domination lors de cette compétition, montant à plusieurs reprises sur la première marche du podium dans les différentes catégories de poids.

Cette compétition, organisée par la Ligue de wilaya

d'Oran, en collaboration avec la Fédération algérienne de judo et la direction locale de la Jeunesse et des Sports, a vu la participation de 150 judokas des deux sexes dans sept catégories de poids, représentants une quarantaine de clubs de la wilaya d'Oran.

A l'issue de cette phase régionale, les quatre premiers de chaque catégorie de poids, dames et messieurs, se sont qualifiés pour la phase finale du championnat d'Algérie, prévue les 30 et 31 du mois en cours à Alger.



LUTTES ASSOCIÉES - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE CADETS Les jeunes lutteurs d'Alger et Annaba se distinguent à Oran

Les jeunes lutteurs d'Alger et Annaba se sont illustrés aux épreuves du championnat d'Algérie de luttes associées individuel cadets garçons, qui a pris fin samedi soir au palais des sports "Hamou Boudelis" d'Oran. Les représentants des ligues d'Alger et Annaba ont décroché plusieurs titres dans les différentes catégories de poids en lutte libre et gréco-romaine, à l'occasion de cette compétition qui leur a permis, deux jours durant, de confirmer leur talent. Plus de 260 lutteuses représentant 15 ligues de wilayas du pays ont pris

part à ce rendez-vous sportif, organisé par la ligue oranaise de luttes associées, en collaboration avec la Fédération algérienne de luttes associées (FALA).

Le niveau de cette compétition a été qualifié d'appréciable par le vice-président de la Fédération algérienne de luttes Associées, Houari Hamidi, qui a déclaré avoir décelé un bon niveau dans certaines finales, surtout en lutte libre, et des éléments capables de constituer la relève dans cette discipline. Ce championnat a permis de détecter de nouveaux

jeunes lutteurs pour intégrer les rangs de la sélection nationale, appelée à disputer plusieurs échéances internationales au cours de cette saison, notamment le championnat d'Afrique cadets 2026 en République démocratique du Congo.

Les lauréats de ce championnat national ont été récompensés par des trophées et des médailles, lors d'une cérémonie de clôture, à laquelle assistaient des membres de la FALA et des représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran.

Les premières autos étaient attendues à l'arrivée en début d'après-midi.
APS

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR) le CSC et le MBR, en quête d'exploit à Douéra et Tizi-Ouzou

La dernière mise à jour du calendrier de Ligue1 Mobilis de football prévue aujourd'hui, verra le déroulement des deux dernières rencontres en retard à Douéra et Tizi-Ouzou, mettant aux prises le MC Alger au CS Constantine, d'une part, et la JS Kabylie au MB Rouissat, d'autre part.



C'est le choc entre les deux vieux clubs algériens, MC Alger-CS Constantine qui attire l'attention des puristes, où le double tenant du titre et actuel champion de la phase "aller", le mouloudia continue de dominer la compétition.

Comptant huit longueurs d'avance sur son plus proche poursuivant, le

MCA, invaincu sur son terrain fétiche d'Ali la Pointe de Douéra, et auteur d'un précieux nul (1-1) à Tizi-Ouzou vendredi, ambitionne d'accroître son avance un peu plus afin de jouer avec sérénité la phase "retour". Pour sa part, le CSC (9e - 19 pts), auteur d'une belle remontée au classement général, tentera de réaliser l'exploit, et rejoindre

du coup sur le podium l'important groupe de poursuivants.

L'autre confrontation au programme ce lundi, verra la JS Kabylie (9e - 19 pts) accueillir le promu le MB Rouissat (11e- 16 pts) dans un duel à priori déséquilibré.

Les "Canaris", tenus en échec par le MCA (1-1), auront l'occasion de se ra-

cher, en empochant les 3 points du match, pour pouvoir se hisser à la 4e place et rejoindre, la JS Saoura, l'Olympique Akbou et le MC Oran.

Le MBR, se trouvant à proximité de la zone de turbulences, tentera de revenir de Tizi Ouzou, avec un résultat probant qui lui permettra d'améliorer sensiblement sa position au classement général.

Mise à jour du calendrier :

Lundi, 5 janvier 2026 (12^e journée) :
JS Kabylie - MB Rouissat (17h45)
MC Alger - CS Constantine (20h00)

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	32	13
2). CR Belouizdad	24	14
3). USM Alger	23	14
4). JS Saoura	22	14
--). O. Akbou	22	14
--). MC Oran	22	14
7). USM Khencela	21	14
8). ES Ben Aknoun	20	14
9). CS Constantine	19	13
--). JS Kabylie	19	13
11). MB Rouissat	16	13
--). Paradou AC	16	14
13). ES Sétif	15	14
14). ASO Chlef	13	14
15). ES Mostaganem	9	14
16). MC El Bayadh	3	14.

LIGUE 1 / TRANSFERT Chahreddine Boukholda (MC Oran) rejoint le MC Alger



Le milieu de terrain du MC Oran, Chahreddine Boukholda, a rejoint le MC Alger dans le cadre des transferts du mercato hivernal, a annoncé le club algérien sur ses réseaux sociaux. "Le Mouloudia Club d'Alger annonce la signature du joueur Chahreddine Boukholda dans les rangs du Doyen, en provenance du Mouloudia Club d'Oran,

après que les deux clubs aient conclu un accord ce soir (samedi) stipulant le transfert du joueur pendant la période du mercato hivernal actuel, et il sera présenté dans les prochaines heures", selon le communiqué du MC Alger.

Cette saison, Boukholda a été un élément important pour le MCO. Lors de la première moitié de la saison, il a disputé 12 matchs, inscrivant 4 buts et délivrant 4 passes décisives, montrant toute l'étendue de son talent au milieu de terrain.

Le transfert de Boukholda représente un renfort de poids pour le MC Alger, qui cherchait à renforcer son milieu de terrain pour aborder la deuxième moitié de la saison avec plus de solidité et de créativité.

Le MC Alger occupe la première place au classement du championnat de Ligue 1 Mobilis, avec un total de 32 points (-1 match), à huit longueurs d'avance le CR Belouizdad (24 pts), alors que le MC Oran pointe à la 6e place avec 22 points.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2025 L'affiche MC Alger - USM Alger le 17 janvier (17h00) au stade de Baraki



LIGUE 1 MOBILIS - CR BELOUIZDAD Fin de mission pour le coordinateur de l'équipe première

Le CR Belouizdad, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé hier avoir mis fin aux fonctions du coordinateur de l'équipe première, Youcef Chibane.

"Cette décision a été prise dans le cadre des derniers remaniements au sein du club, ciblant à réorganiser le travail et à assurer son développement en conti-

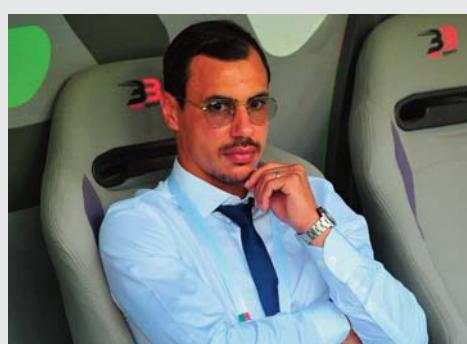
nue", a encore expliqué la direction du "Chabab", qui après des débuts difficiles en championnat commence à remonter la pente.

Le club de Laâqiba, qui reste sur une victoire en déplacement chez l'ES Ben Aknoun (2-0), en match en retard comptant pour la mise à jour de la 12^e journée, pointe désormais à la deuxième place du classement général,

avec 24 points. Soit à huit longueurs de l'actuel leader, le MC Alger (32 pts et -1 match).

Mis à part Youcef Chibane, la direction belouizdadie a laissé entendre que les autres membres du staff technique et administratif sont pour l'instant maintenus dans leurs postes respectifs.

APS



CAN-2025 (1/8^E DE FINALE) ALGÉRIE Les «Vert» montent en intensité avant la RD Congo

L'équipe nationale de football poursuit sa préparation en vue du huitième de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, mardi face à la RD Congo (17h00), dans une atmosphère studieuse et engagée, à mesure que la compétition entre dans sa phase la plus exigeante.

Au fil des séances, consacrées essentiellement à l'aspect technico-tactique, le rythme s'intensifie et la concentration gagne en intensité au sein du groupe, pleinement conscient que le tournoi ne laisse désormais plus de place à l'approximation. Les joueurs affichent une grande détermination, portés par un très bon état d'esprit collectif.

Si le secteur défensif se trouve momentanément amoindri par l'absence de trois joueurs, le sélectionneur national Vladimir Petkovic affiche sa sérénité et peut néanmoins s'appuyer sur la profondeur du banc pour pallier ces absences.

Malgré ces contraintes, le groupe ne montre aucun signe de relâchement. Les cadres de l'équipe, emmenés par le capitaine Riyad Mahrez, sont aux côtés des plus jeunes pour les

aider à évacuer la pression, préserver l'équilibre du groupe et maintenir la cohésion à l'approche d'un rendez-vous décisif et crucial du tournoi.

«La RD Congo passée au crible»

Parallèlement au travail sur le terrain, Vladimir Petkovic et son staff technique s'emploient à une analyse approfondie de la sélection de la RD Congo, auteure d'une phase de groupes convaincante.

Des séances vidéo sont régulièrement programmées afin de décortiquer le jeu de l'adversaire, d'identifier ses points forts et ses axes de vigilance, et d'élaborer le plan le plus adapté pour aborder cette échéance capitale.

La RD Congo est une équipe équilibrée et assez



dangereuse. Nous devrons puiser dans nos ressources pour remporter ce match", a déclaré Petkovic à l'issue du dernier match du premier tour remporté face à la Guinée équatoriale (3-1).

Dans cette optique, l'entraîneur adjoint Nabil Négliz avait assisté, mardi, à la rencontre RD Congo-Botswana

(3-0), comptant pour la dernière journée de la phase de poules.

Une présence destinée à recueillir un maximum d'enseignements sur le futur adversaire, tant sur le plan tactique qu'individuel, afin d'affiner les choix techniques et stratégiques.

A mesure que l'échéance

approche, la préparation bascule dans sa phase la plus fine. Entre travail de terrain, analyse vidéo et observation directe de l'adversaire, le staff technique peaufine les derniers détails, avec une conviction partagée au sein du groupe : à ce stade de la compétition, rien ne doit être laissé au hasard.

ESPAGNE Olmo et Lewandowski offrent le derby catalan au Barça face à l'Espanyol

Sauvé par son gardien Joan Garcia, le FC Barcelone a arraché une victoire précieuse dans la course au titre sur la pelouse de son voisin de l'Espanyol samedi au terme d'un derby houleux (2-0) grâce à deux buts sur le gong de Dani Olmo et Robert Lewandowski.

Entrés en jeu en seconde période, le milieu offensif espagnol (86e, 1-0) et le buteur polonais (90e, 2-0), tous les deux servis par le jeune Fermin Lopez, ont offert au Barça un premier succès en 2026, dans l'ambiance hostile de Cornellà.

Cette neuvième victoire de suite en championnat, rendue possible par les parades décisives du gardien catalan Joan Garcia, logiquement élu homme du match, permet au géant catalan (tier, 49 points) de prendre sept points d'avance sur le Real Madrid (2e, 42 points), opposé dimanche (16h15) au Bétis Séville (6e, 28 points).

A 48 heures du choc Algérie-RD Congo, mardi (17h00) pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2025, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, affine ses options, notamment sur le plan défensif, un secteur touché par des incertitudes mais loin d'être dépourvu de solutions.

En dépit de la défection de Samir Chergui et Jaouen Hadjam, et alors que la participation du latéral gauche Rayan Aït-Nouri demeure incertaine, diminué après une forte grippe, le staff technique garde une bonne

marge de manœuvre.

Un ajustement tactique n'est ainsi pas à exclure face aux "Léopards", avec probablement la mise en place d'une défense à trois axes. Dans cette configuration, Ramy Bensebaini, Aissa Mandi et Zinédine Belaïd pourraient constituer la charnière centrale. Belaïd s'est d'ailleurs illustré lors du dernier match de la phase de groupes face à la Guinée équatoriale (3-1), en trouvant le chemin des filets et en démontrant sa capacité à répondre présent dans les rendez-vous importants.

Polyvalent, Bensebaini

peut également glisser dans le couloir gauche si les circonstances l'exigent, tandis que Mehdi Dorval est pressenti pour suppléer Aït-Nouri en cas de forfait.

L'autre option qui s'offre à Petkovic consiste à évoluer avec deux défenseurs axiaux (Bensebaini-Mandi) et deux latéraux de métier utilisés comme pistons (Belghali-Dorval). Des options qui offrent à Petkovic la possibilité d'adapter son plan de jeu sans bouleverser l'équilibre collectif, tout en tenant compte des forces de l'adversaire. Après avoir fait tourner son effectif face au "Nzalang

Nacional" de la Guinée équatoriale, le technicien bosnien a en outre permis à plusieurs cadres, à l'image du capitaine Riyad Mahrez, Ismaël Bennacer ou encore Hicham Bouadaoui, de souffler, dans l'optique de ce huitième de finale qui s'annonce intense et très disputé. Face à une sélection congolaise auteure d'un premier tour convaincant, avec notamment un nul imposé au Sénégal (1-1), les "Vert" savent que la solidité défensive et la fraîcheur physique seront des clés majeures pour poursuivre l'aventure dans cette 35e édition.

Aït-Nouri absent à l'entraînement, Tougaï de retour

L'équipe nationale de football s'est entraînée samedi en l'absence du défenseur Rayan Aït-Nouri, grippé, à trois jours du huitième de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 face à la RD Congo, prévu mardi à 17h00.

Le sociétaire de Manchester City souffre d'une forte grippe, qui l'a empêché de prendre part à cette séance.

Le staff médical suit de près l'évolution de son état de santé et l'a soumis à un traitement intensif, dans l'espoir

de le rendre opérationnel pour ce rendez-vous décisif face aux "Léopards".

L'absence d'Aït-Nouri s'ajoute à celles des défenseurs, Samir Chergui et Jaouen Hadjam, également indisponibles, blessés lors du deuxième match face au Burkina Faso (1-0).

En revanche, le défenseur central Mohamed Amine Tougaï, victime d'une simple contusion lors du dernier match de la phase de groupes face à la Guinée équatoriale (3-1), a repris l'entraînement.



PREMIER LEAGUE ANGLAISE - WOLVERHAMPTON 20 journées pour remporter une première victoire en 2025-2026

Le club de Wolverhampton, actuelle lanterne-rouge du championnat d'Angleterre de football, aura attendu le 3 janvier 2026, coïncidant avec la 20e journée de Premier League, pour décrocher sa première victoire de la saison, ce samedi à domicile, face à West Ham United (3-0).

En seulement un après-

midi, l'équipe des Midlands (20e) a doublé son capital-points, passant de trois à six unités, elle qui n'avait obtenu que trois matches nuls jusqu'ici, et subi seize défaites lors des dix-neuf premières journées du championnat.

Malgré cela, le maintien reste une mission quasi impossible pour le club de Wol-

verhampton, sachant que la première équipe actuellement non-relégable, Nottingham Forest (17e, 18 pts), compte douze longueurs d'avance.

A Molineux, les "Wolves" ont dominé un autre mal-classé, West Ham (18e, 14 pts) grâce à des buts inscrits en première période, respectivement par John Arias (4e),

Hwang Hee-chan sur penalty (30e) et Mateus Mané (41e).

L'entraîneur de Wolverhampton, Rob Edwards, nommé en novembre pour remplacer Vitor Pereira, avait lancé son mandat par sept défaites, contre une opposition assez relevée : Crystal Palace, Aston Villa, Nottingham Forest, Manchester United, Ar-

senal, Brentford et Liverpool.

Il a réussi à stopper cette mauvaise série mardi dernier à Old Trafford, en obtenant un nul (1-1) contre Manchester United, quatre jours avant le succès contre West Ham, le premier des "Wolves" en Premier League depuis avril 2025.

APS



BARCELONE

JOAN GARCIA, L'AVIS CASH DE FLICK

Encore décisif contre l'Espanyol Barcelone (2-0) samedi en Liga, le gardien du FC Barcelone Joan Garcia (24 ans, 13 matchs en Liga cette saison) continue de briller. En conférence de presse, l'entraîneur des Blaugrana Hans-Dieter Flick a été catégorique : l'Espagnol s'impose comme l'un des meilleurs du monde à son poste.

"Je suis content pour Joan, c'est l'un des meilleurs gardiens au monde. Il a été fantastique. Il a réalisé une performance incroyable et fait une excellente saison. Il a été l'un des artisans de la victoire. (...)

Quand on regarde le match, on voit à quel point il est important de l'avoir. Je suis heureux de l'avoir avec nous", a apprécié le technicien allemand.

Et effectivement, Garcia, recruté pour 25 millions d'euros l'été dernier en provenance de l'Espanyol, représente une belle pioche pour le Barça.

BARCELONE CANCELO, FLICK A COMME UN DOUTE

Sur ce mercato d'hiver, le latéral droit João Cancelo (31 ans) souhaite quitter Al-Hilal. Récemment associé à l'Inter Milan, l'international portugais a également été proposé au FC Barcelone. Mais selon les informations du quotidien Marca ce dimanche, l'entraîneur des Blaugrana Hans-Dieter Flick n'est pas totalement convaincu par le profil de l'ancien Turinois.

En effet, après la blessure d'Andreas Christensen, le technicien allemand envisage bel et bien l'arrivée d'un renfort défensif en janvier, mais privilégie le recrutement d'un défenseur central. Avec le directeur sportif du Barça Deco, Flick compte étudier toutes les options sur le marché avant de trancher concernant un éventuel retour de Cancelo en Catalogne.



LAZIO GIGOT POUSSÉ VERS LA SORTIE

Absent des plans de la Lazio Rome, le Français Samuel Gigot (32 ans) se dirige vers un départ cet hiver. Le défenseur central, sous contrat jusqu'en juin 2027, n'a pas disputé le moindre match cette saison, notamment à cause d'une opération à la cheville. Le club italien lui cherche une porte de sortie, écrit le Corriere dello Sport, qui souligne tout de même la difficulté de la mission. Après des mois sans jouer, l'ancien Marseillais, annoncé ouvert à un retour en Ligue 1 ou à un exil en Arabie saoudite, ne sera pas le joueur le plus convoité. Un cas épique pour les Biancocelesti.

INTER MILAN FRATTESI VERS GALATASARAY ?

Ne figurant plus dans les plans de l'Inter Milan, le milieu de terrain Davide Frattesi (26 ans, 9 apparitions en Serie A cette saison) se trouve sur le départ à l'occasion de ce mercato d'hiver. D'après le journaliste Matteo Moretto ce dimanche, Galatasaray s'active pour récupérer l'international italien dans le cadre d'un prêt avec une option d'achat, qui pourrait potentiellement devenir obligatoire, fixée à 35 millions d'euros.

Pour valider cette opération, les Nerazzurri réclament des conditions faciles à atteindre pour activer l'obligation d'achat. Sous contrat jusqu'en juin 2028 avec l'Inter, Frattesi se montre ouvert à l'idée d'un transfert pour Galatasaray, enclin à lui offrir un gros salaire.

MAN UTD LA MISE AU POINT D'AMORIM !

Agacé par les critiques autour de lui, le manager Ruben Amorim a décidé de réaliser une mise au point. Face à la presse après le nul contre Leeds (1-1) ce dimanche en Premier League, le technicien portugais a tenu à prendre la parole. "Je suis venu ici pour être le manager de Manchester United, pas pour être le coach. C'est très clair ! Je sais que je ne m'appelle pas Tuchel, Conte ou Mourinho, mais je suis le manager de Manchester United. Cela va au moins durer 18 mois, ou moins si la direction décide de changer. Je voulais en parler et en finir avec ça : je ne vais pas démissionner. Je ferai mon travail jusqu'à ce qu'un autre vienne me remplacer", a lancé l'ancien coach du Sporting Portugal.

Autant dire qu'Amorim ne compte pas baisser les bras à MU.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Délégué général
Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE**Le président de la République met fin aux fonctions du gouverneur de la Banque d'Algérie**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, dimanche, aux fonctions du gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb, et confié l'intérim au vice-gouverneur, M. Mouatassem Boudiaf, indique un communiqué de la Présidence de la République.

**COOPÉRATION SÉCURITAIRE ALGÉRO-MAURITANIENNE
La DGSN renforce le partenariat policier face aux défis transnationaux**

Par Abed Meghit

Alger a été, ce dimanche dernier, le théâtre d'une rencontre sécuritaire de haut niveau illustrant la solidité et la profondeur des relations de coopération entre l'Algérie et la République islamique de Mauritanie.

Le directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, a reçu au siège de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) une importante délégation policière mauritanienne conduite par le directeur général de la Sûreté nationale mauritanienne, le Général de division Mohamed Lehraitani. Une visite qui s'inscrit dans une dynamique de renforcement et de diversification des mécanismes de coopération policière bilatérale entre les deux pays frères.

La rencontre a débuté par des entretiens bilatéraux entre les deux responsables, marqués par un échange approfondi de vues sur les enjeux sécuritaires communs, avant de s'élargir à une séance de travail regroupant les cadres et responsables des délégations policières algérienne et mauritanienne.

Les discussions ont porté sur les perspectives de coopération, les moyens de consolider les acquis existants et les voies à explorer pour faire face aux nouvelles formes de criminalité transnationale organisée.

À cette occasion, M. Ali Badaoui a mis en exergue le niveau avancé des relations de coopération policière entre l'Algérie et la Mauritanie, soulignant que ces relations constituent un modèle de coordination sécuritaire fondé sur la confiance mutuelle, l'échange d'informations et la complémentarité des expériences. Il a insisté sur l'imérité de poursuivre le renforcement des mécanismes de coopération, notamment dans les domaines de la formation policière spécialisée, de l'échange d'expériences professionnelles et du développement des compétences techniques.

Le directeur général de la Sûreté nationale a particulièrement souligné l'importance de la coopération dans les domaines de la police scientifique et technique, considérée aujourd'hui comme un pilier essentiel dans la lutte contre les différentes formes de criminalité moderne, ainsi que dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée, notamment les réseaux de trafic, la criminalité financière et les menaces sécuritaires transfrontalières.

De son côté, le Général de division Mohamed Lehraitani a exprimé la ferme volonté des autorités mauritanienes d'approfondir et d'élargir les perspectives de partenariat avec l'Algé-

rie dans le domaine sécuritaire. Il a salué l'expérience algérienne reconnue dans plusieurs spécialités policières, affirmant l'intérêt de son pays pour la formation des cadres et officiers mauritaniens au sein des écoles et instituts de police algériens, réputés pour la qualité de leurs programmes et de leur encadrement.

Le chef de la délégation mauritanienne a également souligné que le renforcement de la coopération policière entre les deux pays constitue un levier stratégique pour faire face, de manière concertée et efficace, à toutes les formes de criminalité, dans un contexte régional marqué par des défis sécuritaires complexes et évolutifs.

Dans le cadre de cette visite officielle, la délégation policière mauritanienne effectuera plusieurs visites de terrain au niveau de services opérationnels et techniques spécialisés relevant de la Sûreté nationale algérienne. Ces visites permettront aux responsables mauritaniens de s' imprégner de l'expérience algérienne, d'observer les méthodes de travail, les dispositifs techniques et les approches professionnelles adoptées par la police algérienne dans divers domaines. Cette rencontre de haut niveau confirme, une fois de plus, la volonté commune de l'Algérie et de la Mauritanie de consolider leur coopération sécuritaire dans un esprit de partenariat durable, fondé sur l'échange, la formation et la coordination, au service de la stabilité et de la sécurité des deux pays et de l'ensemble de la région.

APN**Une délégation parlementaire de la République de Corée en visite officielle en Algérie**

Une délégation du groupe parlementaire d'amitié République de Corée-Algérie est arrivée, dimanche à Alger, pour une visite officielle visant à renforcer les relations de coopération entre les deux pays, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La délégation du groupe parlementaire d'amitié (République de Corée-Algérie), conduite par la vice-présidente du groupe, Mme Lee Joo-hee, effectue une visite officielle en Algérie, du 4 au 6 janvier courant, a précisé la même source. Le programme de la visite comprend des entretiens avec les homologues à l'Assemblée populaire nationale (APN) et des rencontres avec plusieurs responsables des deux chambres du Parlement, outre des visites à plusieurs sites et monuments en Algérie, conclut le communiqué.

FISCALITÉ**La DGI met à jour son adresse électronique officielle**

place l'ancienne : contact_dgi@mf.gov.dz, précise le document. La DGI souligne que l'usage exclusif de cette nouvelle

adresse est nécessaire pour assurer la bonne réception et le traitement des demandes, tout en réaffirmant

son engagement à accompagner les contribuables avec diligence et professionnalisme.

APS

**ÉDITORIAL DKNEWS
DU JOUR****Le Sud algérien, quand la vision devient destin**

Longtemps perçu comme une immensité lointaine, silencieuse et sous-exploitée, le Sud algérien s'impose aujourd'hui comme l'un des leviers stratégiques majeurs de la renaissance économique nationale. À l'aube de 2026, une question s'impose avec force : assistons-nous à la naissance d'un gigantesque pôle de croissance capable de redessiner durablement la trajectoire de l'Algérie ? Tout porte à croire que ce tournant historique est déjà amorcé, et qu'il s'inscrit désormais dans une réalité concrète, mesurable et irréversible.

L'histoire moderne de l'Algérie ne peut être écrite sans ce chapitre décisif. Le Sahara n'est pas seulement un héritage millénaire, un espace de mémoire et de civilisation ; il est devenu un atout stratégique de premier ordre, un socle sur lequel se bâti l'avenir économique du pays. Les potentialités qu'il recèle – agricoles, minières, énergétiques et logistiques – font de cet espace un moteur puissant, capable de propulser l'économie nationale dans une dynamique de développement rarement atteinte jusque-là.

Lorsque le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, évoquait en 2019, lors de sa campagne électorale, la transformation profonde du Sahara algérien, nombreux étaient ceux qui doutaient. Certains parlaient d'utopie, d'autres de promesses irréalistes. Près de six ans plus tard, les faits ont balayé les scepticismes. Cette vision s'est révélée être un choix stratégique audacieux, mais surtout payant, ouvrant à l'Algérie les portes d'un nouveau positionnement régional et international.

La preuve la plus éloquente de cette mutation réside dans l'intérêt croissant des investisseurs étrangers. Des partenaires internationaux, loin d'hésiter, s'engagent aujourd'hui dans des projets d'une ampleur inédite, qualifiés sans exagération de pharaoniques. Le Sahara, autrefois décrit comme stérile, s'est révélé fertile, généreux et porteur de promesses. À Adrar, la ferme algéro-turque « Dunyasir » incarne cette nouvelle agriculture saharienne moderne. À Timimoun, le projet algéro-italien de 36 000 hectares dédié aux céréales et légumineuses illustre une démarche économique intégrée, orientée vers l'autosuffisance alimentaire et la diversification des exportations.

Dans la même dynamique, le mégaprojet laitier « Baladna », soutenu par le Qatar à Adrar, avec un investissement colossal de 3,5 milliards de dollars, s'impose comme un symbole fort de cette Algérie en construction. Présentée comme la plus grande ferme laitière au monde, cette réalisation dépasse largement le cadre du discours politique : elle incarne une réalité tangible, un jalon concret de « l'Algérie de demain » qui prend forme sous nos yeux.

Mais l'ambition ne s'arrête pas à l'agriculture. Le sous-sol du Sud révèle à son tour ses richesses. La mise en exploitation de l'un des plus grands gisements de fer au monde marque une nouvelle ère industrielle. Le départ imminent du premier train chargé de minerai vers le complexe sidérurgique Tosyali d'Oran n'est pas un simple événement logistique ; c'est le signal fort d'un basculement stratégique vers une industrie lourde intégrée et créatrice de valeur.

Les infrastructures, pilier indispensable de cette transformation, suivent le même élan. L'Etat engage des investissements colossaux pour désenclaver le Sud, le connecter au Nord et l'ouvrir sur son environnement régional. Les routes reliant Tindouf à Zouerate en Mauritanie, tout comme la route transsaharienne, se dessinent comme de véritables artères économiques et commerciales, appelées à renforcer le rôle de l'Algérie comme hub africain.

Transformer des terres longtemps marginalisées en pôles stratégiques et en leviers économiques incontestables : telle est la vision prospective qui se déploie aujourd'hui. Une vision portée par une volonté politique affirmée, mais surtout partagée par l'espoir et le rêve de toute une nation décidée à faire du Sud non plus une périphérie, mais le cœur battant de son avenir.

Abed MEGHIT